

BROCHURE TECHNIQUE

**CHAMPIONNAT NATIONAL
PAR EQUIPES**

FEDERAL / FEDERAL 1

GYMNASTIQUE FEMININE

**26-27 et 28 JUIN 2015
SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE**





CHAMPIONNAT NATIONAL GYMNASTIQUE FÉMININE

26-27-28 JUIN 2015
Saint Sébastien sur Loire (44)



Révéler la passion qui vous anime

Organisé par **La Cambronnaise**

www.lacambronnaise.fr

PARTENAIRES



LA FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

UNE FÉDÉRATION AFFINITAIRE MULTI-ACTIVITÉS



Créée en 1898, La Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) développe et propose **des activités liées aux domaines sportifs, artistiques et culturels, des activités socio-éducatives ainsi que des actions de loisir pour tous**. Forte de ses 230 000 licenciés et 1650 associations affiliées, la FSCF encourage l'accès à la pratique de ses activités sous toutes ses formes : **initiation, découverte, loisir et/ou compétition**.

Reconnue d'utilité publique, la FSCF est ouverte à tous sans distinction, dans le respect des idées, des possibilités et des particularités de chacun.

La Fédération Sportive et Culturelle de France **organise de nombreuses compétitions, manifestations et autres rencontres** toutes placées sous le signe de la convivialité et animées par la même ambition, celle du partage et de l'épanouissement dans la pratique de son activité.

Outre les activités qu'elle propose, la FSCF **favorise la formation des bénévoles et des professionnelles** (Brevets fédéraux, BAFA/BAFD, Brevets professionnels, Certificats de qualification, etc). La Fédération développe ainsi depuis de nombreuses années un programme de formation ambitieux tant pour l'encadrement bénévole que professionnel.

LE PROJET ÉDUCATIF DE LA FSCF

La Fédération Sportive et Culturelle de France défend un projet éducatif basé sur des valeurs universelle et humanistes. A travers ses différentes pratiques et actions qu'elle propose, la fédération vise à l'épanouissement harmonieux de la Personne dans toutes ses dimensions.

Dans cet esprit la Fédération Sportive et Culturelle de France fonde ses objectifs éducatifs essentiellement sur des valeurs d'ouverture, de respect, d'autonomie, des responsabilités et de solidarité.

// CHIFFRES CLES

- Plus de 230 000 détenteurs d'une licence.
- 1 650 associations affiliées.
- Une présence dans 82 départements métropolitains ainsi qu'en Guadeloupe, en Martinique, à la Réunion et en Polynésie Française et dans 21 ligues régionales.
- 40 000 responsables bénévoles.
- 18 000 participants aux manifestations nationales.
- 50 compétitions ou rencontres nationales organisées chaque année.
- 14 000 stagiaires sur l'ensemble du territoire.
- 1 700 formateurs.
- 1 800 stagiaires BAFA/BAFD.



LE MOT DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL



Portée par des valeurs de générosité et d'ouverture à tous, la Fédération Sportive et Culturelle de France organise chaque année plus de 50 manifestations sportives et culturelles parmi lesquelles le championnat national par équipes, catégories « Fédéral et Fédéral 1 » de gymnastique féminine, organisé à Saint Sébastien sur Loire par « La Cambronnaise » (44).

Depuis plus de 110 ans, la Fédération accueille plusieurs milliers de participants dans le respect de la personne humaine dans toutes ses dimensions.

A l'heure où les valeurs de solidarité et de fraternité ont tout leur sens, je souhaite que le respect constitue le socle de nos rassemblements. Qu'il soit le ciment indispensable pour que l'individualisme et le repli sur soi ne l'emportent pas sur le collectif et l'attention portée aux autres.

Je souhaite aussi, au-delà des principes de rencontre et de partage, que nos manifestations représentent le vivre ensemble cher à notre institution. Qu'elles demeurent des lieux privilégiés où chacun des participants, pratiquants, responsables et membres des commissions techniques nationales, arbitres, juges, jurés et spectateurs gardent le souvenir d'amitié forte et de joie partagées en cohérence avec les finalités fédérales.

Au nom du comité directeur, je félicite et je remercie chaleureusement tous ceux qui ont pris une part active dans la préparation de cet événement : le comité d'organisation de « La Cambronnaise », pour son implication et son travail, les nombreux bénévoles pour leur investissement, les partenaires publics ou privés pour leur accompagnement.

Bon week-end à tous !

Christian Babonneau



Chers amis,

A quoi vous inviter en cette année 2015, une année marquée par de profonds changements à tous les niveaux de la fédération ? Vous allez vivre des rassemblements fédéraux et des activités de toutes sortes.

Oui, à quoi vous inviter ?

Chacun d'entre vous est animé par le souci de favoriser, quelles que soient ses croyances, le respect des valeurs chères à la FSCF qui font partie du « projet éducatif » et que le GPS vous propose de privilégier, chaque fois que vous vous donnez le temps de réfléchir à votre action. Nous sommes en effet tous persuadés que nous avons mission d'aider les jeunes de nos associations à mettre en œuvre à travers le sport ou l'activité culturelle qu'ils pratiquent, la manière de grandir demain, en hommes et en femmes, et s'ils le veulent en chrétiens.

Les rassemblements fédéraux sont un peu comme des points d'orgue du travail auquel vous vous consacrez, tout au long de l'année. Je vous souhaite de les vivre dans la fête, la joie et la bonne humeur.

Mais je vous souhaite aussi qu'à la suite de toutes ces rencontres sportives ou culturelles, vous puissiez prendre le temps d'évaluer vos actions et de vous dire entre vous, avec vos responsables et peut-être aussi avec les jeunes eux-mêmes, pourquoi vous faites ce que vous faites, et pourquoi vous le faites : une sorte de lecture de vos actions, appelée le plus souvent « relecture ».

Je me réjouis avec vous de la joie et du plaisir que vous prendrez à vous partager ces moments de bonheur. En toute amitié.

Louis-Michel Renier

01/ CONSIGNES GENERALES

Chaque ASSOCIATION doit OBLIGATOIREMENT se présenter à l'Accueil pour retirer SON DOSSIER (*même les associations arrivant le samedi*) qui contient le BON de RETRAIT du DOSSIER COMPETITION, sans lequel elle ne pourra pas participer aux Championnats. Le Samedi, l'accueil se fera sur le site du gymnase de votre première équipe.

Les membres du Jury doivent également se présenter à l'Accueil et se faire pointer auprès des responsables juges de la commission nationale.

ATTENTION ! Les juges ne venant pas se faire pointer le vendredi sont priés de téléphoner à Elisabeth Moricet : 06.89.12.36.11 pour confirmer leur participation avant 20 heures le vendredi.

Associations et Membres du Jury doivent indiquer

leur N° d'Affectation

Retenez bien ce numéro qui vous sera utile durant tout le weekend.

ACCUEIL

**La Cambronnaise
Complexe Joseph Rivet
7, rue de la Croix Blanche,
44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE**

Latitude : 47 2093558

Longitude : -1 5020561

Téléphone de l'Accueil :

02.40.80.68.53

(Ligne ouverte exclusivement durant le championnat)

En cas d'urgence pendant la période de fermeture de l'accueil (nuit) :

06.84.11.93.64

1. DÉROULEMENT DES MANIFESTATIONS

1.1 VENDREDI 26 JUIN

- 15 h : Accueil des associations et des juges
- 17 h 45 : Rassemblement des championnes 2014 à la Mairie de St Sébastien/Loire
Place Marcellin Verbe - **44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE**
- 18 h : Mise en place des équipes championnes 2014
- 18 h 15 : Cérémonie d'ouverture sur le parvis de la mairie avec remise des drapeaux fédéraux et Trophées Annick Louvard et Jean Vintzel par les équipes championnes 2014
- 20 h : Réunion du comité technique à la Cambronnaise
- 21 h 00 : Réunion des Responsables d'Agrès et Secrétaires d'Agrès : à la Cambronnaise (**présence indispensable de tous indispensables**)
Réunion des référents juges à chaque agrès (invités par la présidente du jury)

1.2 SAMEDI 27 JUIN

Championnats par équipes

- A partir de 8 h : **FEDERAL JEUNESSES et AINEES**
Gymnase de la Martellière –
Avenue de la Martellière
44230 St Sébastien/Loire
Latitude : 47 2053760/Longitude : - 1 5031030
- A partir de 8 h : **FEDERAL 1 JEUNESSES**
Gymnase de Goulaine et Halle de tennis
Square de Theley
44115 Basse Goulaine
Latitude : 47 217 804/ Longitude : - 146 481
- A partir de 8 h **FEDERAL 1 AINEES**
Gymnase Jean Yves Leroy (ASCBG)
Rue Gabriel Goudy
44000 Nantes
Latitude : 47 194 457/Longitude : -1 537 618

SECRETARIAT DE COMPETITION :

Square de Theley
44115 Basse Goulaine (sur le site des F1J)
Latitude : 47.217804/Longitude : - 146 481

1.2 SAMEDI 27 JUIN

21 h : **FETE DE NUIT**
Stade René Massé (terrain de rugby)
Boulevard des Pas Enchantés
44230 St Sébastien/Loire

1.3 DIMANCHE 28 JUIN

10 h : **Rassemblement des jeunes**
Stade René Massé (terrain de Rugby)
Boulevard des Pas Enchantés
44230 St Sébastien/Loire
Latitude : 47 2093558/Longitude : - 1 5020561

11 h : **Défilé dans les rues du centre-ville** (départ et retour sur le terrain de rugby)

12 h : **Repas officiel des juges**
Salle Escall
Rue des Berlaguts
44230 St Sébastien/Loire
Latitude : 47 205376/ Longitude : - 1 503103

14 h : **Festival**
Stade René Massé (stade de Football Maurice Thollé)
Boulevard des Pas Enchantés
4230 St Sébastien/Loire
Latitude : 47 2093558/Longitude : - 1 5020561

16 h : **Distribution des récompenses, licences et repas froids.**

2. MEMBRES OFFICIELS DE LA FÉDÉRATION

Président général de la fédération	Christian BABONNEAU
Vice-président en charge des activités	Luc COTTALORDA
Vice-présidente de la fédération en charge de la coordination des activités « Gymniques et d'Expression »	Dominique JOLY
Membre du comité directeur de la fédération Déléguée à la gymnastique féminine	Annick DECERLE
Membre du Comité Directeur de la fédération Délégué à la gymnastique masculine	Jacques ARTAUD

3. MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE

Responsable de la C.N.G.F.	Marie-Noëlle COTTALORDA
Présidente du Jury	Elisabeth MORICET
Responsables Juges	Geminal FLORES
FA et FJ	Marie Odile HANSSENS (Laurence BOUCHET JFF)
F1A	Marie France JUNOD
F1J	Geneviève MANIGAUD Dominique JOLY Elisabeth JEAN
Festival	
<u>DIRECTEURS des CONCOURS :</u>	
Championnat Fédéral	Monique SOURISSEAU Jean PARISSÉ
Championnat F1A	Joël LECLINCHE Magaly HARS
Championnat F1J	Elisabeth JEAN Catherine DENNEBOUY
<u>RESPONSABLES du MATERIEL :</u>	<u>Pierre DIEBOLD</u> Jean Marc LE RAY Charly DENNEBOUY
<u>SECRETARIAT :</u>	Claire DARIUS Maria BIOTTEAU Annie VIOLAIN
Films pour la FSCF	Michel CARIOU

HORAIRES

TABLEAUX RECAPITULATIFS

***En cas de désaccord
entre les tableaux récapitulatifs des horaires par club
et les horaires de chaque championnat,
SEULS CES DERNIERS FONT FOI.***

HORAIRES F-F1 ST SEBASTIEN 2015

N°	Association	Ville	Horaire F1A	Horaire FA	Horaire F1J	Horaire FJ
33	ENVOLEE GYMNIQUE	ACIGNE	16H30-18H30		8H-10H50	
7	VIOLETTE ATURINE	AIRE SUR L'ADOUR				8H-10H25
76	AIZENAY GYM	AIZENAY	8H-10H30		14H30-16H50	
13	EVEIL SPORTIF	AMPLEPUIS	8H-10H30		17H05-19H25	
49	UNION SPORTIVE ANCENIENNE	ANCENIS	14H15-16H15			8H-10H25
28	CADG	ANDERNOS LES BAINS	10H45-13H05		14H30-16H50	
3	GYM ANDLAU	ANDLAU	10H45-13H05		14H30-16H50	
88	LE PHENIX	ANDREZIEUX BOUTHEON	8H-10H30			
42	NOTRE DAME DES CHAMPS	ANGERS	16H30-18H30		8H-10H50	
72	SAINT GEORGES D'ARGENTEUIL	ARGENTEUIL		16H-17H45	11H05-13H25	
5	LA JEUNE GARDE	ARMENTIERES	10H45-13H05		17H05-19H25	
56	AVON SPORTIF ET CULTUREL	AVON			11H05-13H25	
84	BRUYERES ECUREUILS BEAUGEOIS	BAUGE	8H-10H30			
47	SPORTING CLUB GYMNASTIQUE	BEAUCOUZE	8H-10H30	14H-15H45	17H05-19H25	
87	LA SAINT NICOLAS	BEAUNE		14H-15H45	17H05-19H25	
12	LA CITA	BESANCON	16H30-18H30			
60	L'AIGLON CENTRE DE JEUNESSE	BORDEAUX			11H05-13H25	
10	ASSOCIATION GYMNIQUE	BOUCHEMAINE		16H-17H45		
75	LA FRATERNELLE	BOURGOIN JALLIEU		18H-19H45		8H-10H25
50	PATRONAGE LAIQUE DE LA CAVALE BLANCHE	BREST	10H45-13H05			
40	LA DOMREMY	BRUZ	14H15-16H15			8H-10H25
36	JEANNE D'ARC ALOUETTES	CALUIRE	14H15-16H15		8H-10H50	
86	U.S.C.R.D.	CENON	16H30-18H30			
61	UNION CHABONNAISE	CHABONS	16H30-18H30		11H05-13H25	
64	ALERTE-GENTIANES	CHAMBERY		16H-17H45		10H40-12H55
24	JEANNE D'ARC	CHARLEVILLE MEZIERES	14H15-16H15		8H-10H50	
83	LES JEUNES	CHERENG		14H-15H45		10H40-12H55
46	AFSC	CLUSES			11H05-13H25	
27	LA CONCORDE	COUERON	16H30-18H30		8H-10H50	
68	LA JEUNESSE	CROISSY		14H-15H45		8H-10H25
89	GYM SAINT EVRARD	CYSOING	8H-10H30		17H05-19H25	
21	JEANNE D'ARC	DAX	10H45-13H05		14H30-16H50	
6	ENVOLEE	DAX		18H-19H45		10H40-12H55
71	STELLA-MARIS	DOUARNENEZ			11H05-13H25	
8	JEANNE D'ARC ESTAIROISE	ESTAIRES	8H-10H30	18H-19H45	14H30-16H50	10H40-12H55
9	JEANNE D'ARC ESTAIROISE	ESTAIRES				8H-10H25
59	PASSION GYM	ESTRABLIN			17H05-19H25	
66	ENVOL	FEURS			8H-10H50	
22	EPI DE GRAMMOND	GRAMMOND	8H-10H30			
34	SAINT AUBIN PAYS BLANC	GUERANDE	16H30-18H30		8H-10H50	
78	JAUZIKA	HASPARREN	16H30-18H30		11H05-13H25	
51	ASCE	LA BAULE-ESCOUBLAC			14H30-16H50	
30	LES PERVENCHES	LA MOTTE SERVOLEX	16H30-18H30			8H-10H25
69	GAS DE SAINT THIVISIAU	LANDIVISIAU		16H-17H45	11H05-13H25	
25	LES ALOUETTES	LES HERBIERS	16H30-18H30			8H-10H25
32	LESTREM GYM	LESTREM			17H05-19H25	
26	CADETTES SAINT MICHEL	LIMOGES		16H-17H45	11H05-13H25	
81	ELAN SPORTIF ET ELFES	LIMOGES	14H15-16H15	18H-19H45		10H40-12H55
15	EQUIPES GYMNINIQUES ADAMOISES	L'ISLE ADAM	10H45-13H05		14H30-16H50	
31	LUISANT ATHLETIC CLUB SAINTE CECILE	LUISANT	14H15-16H15		8H-10H50	
77	P.E.S.D.	LYON	10H45-13H05			
52	ESPERANCE - ASEM	MARQC EN BAROEUL	10H45-13H05		17H05-19H25	
82	JEANNE D'ARC	MAZE		14H-15H45		8H-10H25
54	JEUNESSE MORNANTAISE	MORNANT	14H15-16H15		8H-10H50	
65	ASC JEANNE D'ARC	MOUVAUX	14H15-16H15		17H05-19H25	10H40-12H55
90	EMG	Mouzillon				8H-10H25
23	ESPOIR MUGRONNAIS	MUGRON			14H30-16H50	
29	A.S.C. BONNE GARDE	NANTES	8H-10H30	18H-19H45	14H30-16H50	10H40-12H55
45	ARMORIQUE	PARIS	14H15-16H15		8H-10H50	
63	GASSENDIANA	PARIS		16H-17H45		
43	JEANNE D'ARC	PERENCHIES	14H15-16H15		8H-10H50	
57	ESPOIR GYMNIQUE	REPLONGES	10H45-13H05		17H05-19H25	
85	ELAN SPORTIF	RIVE DE GIER	10H45-13H05			
73	AVENIR SPORTIF GYM	ROIFFIEUX	8H-10H30			
17	LES MOUETTES	ROYAN	10H45-13H05		17H05-19H25	
35	ASSOCIATION GYMNIQUE	SAILLY SUR LA LYS	10H45-13H05		14H30-16H50	
11	UNION SPORTIVE	SAINT ANDRE LEZ LILLE	10H45-13H05		14H30-16H50	
70	MJC UNION LESTRA VALEILLE	SAINT BARTHELEMY LESTRA	10H45-13H05			
62	VAILLANTE OMNISPORT	SAINT BRICE	16H30-18H30		11H05-13H25	
55	ETOILE DE MONTAUD	SAINT ETIENNE		16H-17H45	8H-10H50	
1	Les Feux-Follets	Saint Florent le Vieil			14H30-16H50	
14	ESSOR GYMNIQUE	SAINT GENEST LERPT			8H-10H50	
2	CHARTREUSE GYM	SAINT LAURENT DU PONT		14H-15H45	17H05-19H25	
74	JEANNE D'ARC	SAINT MARCELLIN	8H-10H30		17H05-19H25	
80	ALERTE DE MEAN	SAINT NAZAIRE	16H30-18H30		11H05-13H25	
18	ETOILE CLAIRE-JOIE GYMNASTIQUE	SAINT NAZAIRE		14H-15H45		
79	SAINT PIERRE SPORT GYMNASTIQUE	SAINT PIERRE D'ALBIGNY			11H05-13H25	

HORAIRES F-F1 ST SEBASTIEN 2015

41	SAINT LEON	SAINTE CROIX EN PLAINE	14H15-16H15			
48	LA CAMBRONNAISE	SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE	8H-10H30	18H-19H45	14H30-16H50	10H40-12H55
19	SPORTING CLUB	SEYSSUEL	8H-10H30			
39	SIGOULES GYM'S	SIGOULES			8H-10H50	
53	Les Ecoreuils	SOUSTONS			11H05-13H25	
58	LA SPORTIVE NEUHOF	STRASBOURG		16H-17H45	8H-10H50	
16	LE CRAN	TASSIN	14H15-16H15	18H-19H45		10H40-12H55
44	AVENIR	TRIEL		14H-15H45	17H05-19H25	10H40-12H55
67	FEUX FOLLETS GYMNASTIQUE	VENANSALT	16H30-18H30		11H05-13H25	
20	LA VAILLANTE	VERTOU	16H30-18H30		8H-10H50	
38	LES HIRONDELLES	VILLEFRANCHE SUR SAONE		18H-19H45	14H30-16H50	10H40-12H55

4. INSTRUCTIONS TECHNIQUES A L'ATTENTION DES ASSOCIATIONS ET DES JUGES

DISCIPLINE et TENUE

- Les gymnastes sont priées de respecter les installations afin de conserver en excellent état les salles et terrains que la ville met à leur disposition.
- Il est interdit de consommer sur les plateaux de compétition.

L'importance et l'organisation d'une telle manifestation nécessitent le respect des consignes et des horaires établis, ceci dans l'intérêt de tous pour le bon déroulement de ces championnats.

TENUE VESTIMENTAIRE pour la compétition (cf. art 20.4 – page 32 – PF 2015)

Gymnastes

- Justaucorps identiques pour toutes les gymnastes d'une même équipe. *(les marques de fabrication peuvent être différentes)*.
- Justaucorps en tissu non transparent, avec ou sans manches.
- Les bretelles de moins de 2 cm ne sont pas autorisées.
- L'échancrure ne doit pas dépasser l'aîne.
- Les justaucorps à bride, style danse, ne sont pas autorisés.
- Le port de bijoux (bracelet, collier, piercing, montre) est interdit. Seules les petites boucles d'oreilles (clous d'oreilles) et alliances sont autorisées.
- Le port du strapping (bandage) est autorisé.
- Le port des maniques est autorisé.
- Le port des chaussettes et/ou chaussons est autorisé.
- Le port de l'écusson n'est pas obligatoire. Pas de pénalité pour présence d'écusson sur certains justaucorps.

Entraîneurs

- Pour toutes les festivités, SURVÊTEMENT aux couleurs de leur association ou tee-shirt blanc ou tee shirt ou débardeur aux couleurs de l'Association et pantalon de survêtement (corsaire autorisé pour les monitrices), chaussures à dominante blanche (voir tenue des moniteurs et monitrices : art 9.1 du PF 2015).

Juges

- Dames : ensemble blanc (jupe, robe ou pantalon) veste bleu marine
 - Messieurs : pantalon gris, haut blanc, veste bleu marine
- Pour tous, impérativement tennis ou chaussures de sport blanches

LICENCES:

Les licences et cartes de Juges seront exigées pour tous les participants à la compétition.

AUTORISATION PARENTALE

Pour toute gymnaste mineure, se munir de l'autorisation parentale permettant d'opérer en cas d'urgence.

CONTRÔLE DES POINTS

Celui-ci a été établi afin d'éliminer, au maximum, le nombre d'erreurs possible. Il est obligatoire pour éviter tout litige.

Il est recommandé aux entraîneurs de le faire à la fin des épreuves de leur équipe. Se présenter, ou téléphoner, au secrétariat (demander le N° au directeur de concours) pour contrôler le total de points au plus tôt 1 heure après la fin de l'horaire, et au plus tard 1 heure après la fin de toutes les épreuves.

Dans le cas de non exécution de ce contrôle de points, aucune réclamation ne sera prise en considération. Le classement établi par le Secrétariat restera seul valable.

RAPPEL

Art. 22.2 – page 39 – PF 2015

- Toutes les gymnastes d'une équipe doivent exécuter toutes les épreuves y compris le mouvement d'ensemble.

Article 23.5 – page 41 – PF 2015

- Lorsque les notes à un degré sont en nombre supérieur au nombre maximum de gymnastes autorisées, les notes les plus hautes au-dessus du maximum autorisé ne sont pas prises en compte et une pénalité de 8 points est appliquée par note annulée.
- Lorsque les notes à un degré sont en nombre inférieur au nombre minimum de gymnaste imposé, les notes manquantes sont comptabilisées comme une note à 0.
- Lorsque le nombre de gymnastes exécutant le mouvement d'ensemble ou un agrès, est inférieur ou supérieur au nombre de gymnastes passées au contrôle des licences ou au nombre minimum de gymnastes imposé de la catégorie, une pénalité de 8 points est appliquée par gymnaste manquante ou supplémentaire, voir Art. 4.2, sauf gymnaste blessée, voir Art. 10.2.
- De plus, en cas de sur effectif, la meilleure note concernée est annulée, en cas de sous effectif, la note de 0 sera obligatoirement comptabilisée à la place de la note manquante. (La lettre « a » sera inscrite à la place de la note manquante ce qui induira une pénalité automatique de 8 points).

CONVENTION PARTICULIERE - Article 23.3 page 40 du PF 2015

Il est possible, à condition de n'engager qu'une seule équipe Aînées (catégorie F, F1, F2, F3 confondues), de faire concourir en FA ou F1A, 2 gymnastes nées en 2001.

Ces gymnastes qui auront les numéros 13 et 14, effectueront le 5° degré au maximum, exécuteront le mouvement d'ensemble Aînées et respecteront les normes des agrès Aînées.

BLESSURE D'UNE GYMNASTE

Se reporter à l'article 10, page 14 du Programme Fédéral 2015.

Les feuilles de déclaration d'accident seront à la disposition des secours à l'infirmerie.

RECLAMATIONS-(art. 11 – page 14 – PF 2015)

Les Jurys d'agrès n'ont pas à répondre aux demandes de justification de note formulées directement par les entraîneurs.

Les réclamations doivent être déposées par écrit auprès du responsable des juges du plateau, accompagnées d'une caution de 15 €.

Elles seront examinées par le Jury d'appel constitué :

- de la Responsable de la CNGF,

- du Président du Jury,
- du Responsable des Juges du plateau,

qui après consultation des Juges concernés, informera l'entraîneur de sa décision.

La décision est sans appel.

La caution est restituée uniquement en cas de modification de note.

Toute réclamation verbale ou s'appuyant sur un enregistrement vidéo de la compétition ou déposée après lecture du palmarès ne sera pas acceptée.

JURY

TABLEAUX RECAPITULATIFS

Attention, tous les juges hébergés par l'organisateur doivent se munir de sac de couchage.

JURYS-SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE 2015

JUGES FEDERAUX

1	APPELGHEM Michel	Jeanne d'Arc	Estaires	59	Barres	FA/J
2	BARRAUX Dominique	Les Hirondelles	Villefranche sur Saône	69	Sol	FA/J
3	BOIRON Monique	La Sportive Neuhof	Strasbourg	67	Barres	FA/J
4	CAUCHON Josette	ASCBG	Nantes	44	Poutre	FA/J
5	DENAEGEL Bernard	ASC Jeanne d'Arc	Mouvoux	59	Table de Saut	FA/J
6	DE FIRMAS Cécile	La Jeunesse	Croissy	78	Sol	FA/J
7	DESMAS Françoise	ASCBG	Nantes	44	Poutre	FA/J
8	ERIDIA Sophie	Envolée	Dax	40	Sol	FA/J
9	FOHRER Isabelle	Saint Léon	Sainte Croix en Plaine	68	Barres	FA/J
10	GIVOIS Simone	Jeanne D'Arc Alouettes	Caluire	69	Sol	FA/J
11	LIMANDAS Françoise	Le Cran	Tassin	69	Barres	FA/J
12	NAVES Marie-France	Alerte Gentianes	Chambéry	73	Ensemble	FA/J
13	NEBRA Michel	Envolée	Dax	40	Barres	FA/J
14	PAIRE Hélène	Envol	Feurs	42	Barres	FA/J
15	PEYRES Jean-Louis	Envolée	Dax	40	Table de Saut	FA/J
16	REINOSE Anne-Marie	Domremy	Bruz	35	Ensemble	FA/J
17	RICHARD Monique	Jeanne d'Arc	Saint Marcellin	38	Table de Saut	FA/J
18	TIRET Michelle	Etoile Claire Joie	Saint Nazaire	44	Barres	FA/J

JUGES LIBRES

101	BAERT Sylvie	ASC Jeanne d'Arc	Mouvoux	59	Sol	FA/J
102	BAGIEU Marie-Pierre	Jeanne d'Arc	Dax	40	Barres	FA/J
103	BART Sylvie	La Jeune Garde	Armentières	59	Poutre	FA/J
104	BAZO Ginette	Elan Sportif et Elfes	Limoges	87	Poutre	FA/J
105	BERJONNEAU Marie-Annick	Cadettes Saint Michel	Limoges	87	Table de Saut	FA/J
106	BIDAUD Annie	Equipes Gymniques Adamoises	L'Isle Adam	95	Poutre	FA/J
107	BOISSON Emilie	Alerte Gentianes	Chambéry	73	Barres	FA/J
108	BOTTO Nicole	Stella-Marris	Douarnenez	29	Poutre	FA/J
109	BOUCHET Brigitte	ASCBG	Nantes	44	Sol	FA/J
110	BOUCHET Laurence	MJC Union Lestra Valeille	Saint Barthélémy Lestra	42	FF	
111	CELLIER Sylvette	Notre Dame des Champs	Angers	49	Poutre	F1A
112	COCHETEL Chantal	Union Sportive Ancenienne	Ancenis	44	Sol	FA/J
113	DEBRECZENI Françoise	Jeanne d'Arc	Estaires	59	Table de Saut	FA/J
114	DELOI Martine	Jeanne d'Arc	Dax	40	Table de Saut	FA/J
115	DUBOSCQ Michèle	Violette Aturine	Aire sur Adour	40	Table de Saut	FA/J
116	DUPONT Nicole	Les Hironelles	Villefranche sur Saône	69	Poutre	FA/J
117	FOURNIER Freddy	ASCBG	Nantes	44	Barres	FA/J
118	FRANCOIS Bernard	Espérance ASEM	Marcq en Baroeul	59	Table de Saut	F1A
119	FREGNET Sylvie	Luisant Athlétic Club	Luisant	28	Sol	FA/J
120	GAR France	Gym Andlau	Andlau	67	Poutre	FA/J
121	GEBELIN Françoise	La Jeunesse	Croissy	78	Poutre	F1J
122	GRANGERAT Reine	AFSC	Cluses	74	Ensemble	F1J
123	GROCHULSKA Corinne	Jeanne d'Arc	Saint Marcellin	38	Table de Saut	FA/J
124	GUIPET Michèle	La Saint Nicolas	Beaune	21	Sol	FA/J
125	LAFFARGE Claire	Le Cran	Tassin	69	Barres	FA/J
126	MEYER Béatrice	Chartreuse Gym	Saint Laurent du Pont	38	Table de Saut	FA/J
127	MINTOFF Chantal	Jeanne d'Arc	Charleville Mezières	8	Poutre	F1A
128	NEBRA Andrée	CADG	Andernos les Bains	33	Poutre	FA/J
129	NICOLINI Josiane	Saint Georges	Argenteuil	95	Barres	FA/J
130	OLIVIER Audrey	Gym Saint Evard	Cysoing	59	Sol	FA/J

131	PECH Brigitte	Passion Gym	Estrablin	38	Sol	FA/J
132	PENIN Nathalie	Le Cran	Tassin	69	Poutre	FA/J
133	PEZET Isabelle	Gym Saint Evard	Cysoing	59	Poutre	FA/J
134	PIERRESTIGER Frédérique	Association Gymnique	Bouchemaine	49	Poutre	FA/J
135	POTAPOFF Mireille	Elan Sportif et Elfes	Limoges	87	Sol	FA/J
136	PRIN Véronique	Sporting Club	Seyssuel	38	Table de Saut	FA/J
137	GODIN Christine 2ème	Les Jeunes	Chéreng	59	Poutre	F1A
138	RECOUVREUR Claudine	les Mouettes	Royan	17	Poutre	FA/J
139	RIPOCHE Nathalie	Les Alouettes	Les Herbiers	85	Barres	FA/J
140	ROBERT Sybille	Etoile Claire Joie	Saint Nazaire	44	Sol	FA/J
141	SCHNEIDER Marthe	La Sportive Neuhof	Strasbourg	67	Ensemble	F1A
142	SOUBEYRAT Agnès	Avenir Sportif Gym	Roiffieux	7	Table de Saut	FA/J
143	VANDEVOOGHEL Marie Odile	Jeanne d'Arc	Estaires	59	Sol	FA/J
144	SCHWEITZER Luc	Equipes Gymniques Adamoises	L'Isle Adam	95	Table de Saut	FA/J
145	WEISS Manuella	Saint Léon	Sainte Croix en Plaine	68	Barres	FA/J
<i>JUGES 6^{ème}</i>						
201	ALBAUT Annick	Jeanne d'Arc	Charleville Mezières	8	Table de Saut	F1A
202	AZZOUZ Sylvie	Elan Sportif et Elfes	Limoges	87	Poutre	F1A
203	BAYLE Marie-Claude	Le Phénix	Andrézieux Bouthéon	42	Poutre	F1A
204	BEAUMIER Lydie	Les Feux Follets	Saint Florent le Vieil	54	Poutre	F1J
205	BENOIT Josette	Alerte Gentianes	Chambéry	73	Sol	FA/J
206	BERDOYES Isabelle	Sigoules Gym	Sigoules	24	Poutre	FA/J
207	BERNARD Christian	Espoir Gymnique	Amplepuis	1	Table de Saut	F1A
208	BERTHET Caroline	Envol	Feurs	42	Poutre	F1A
209	BILLON Gwladys	Gas de Saint Thivisiau	Landivisiau	29	Sol	FA/J
210	BLANC Stéphanie	Espoir Gymnique	Replonges	1	Sol	FA/J
211	BONNAUD Nicole	ASCE	La Baule	44	Sol	FA/J
212	BONNINGUE Chantal	PESD	Lyon	69	Ensemble	F1J
213	BRAS Marthe	Jeunesse Mornantaise	Mornant	69	Poutre	F1A
214	BURKARTH Valérie	Gassendiana	Paris	75	Poutre	FA/J
215	CADOUX Maryse	Espoir Gymnique	Replonges	1	Ensemble	F1A
216	CAYZEELE Christelle	Espérance ASEM	Marcq en Baroeul	59	Sol	FA/J
217	CHARTIER Catherine	Jeanne d'Arc	Maze	49	Poutre	F1A
218	CHAUCHET Jean Guy	Feux Follets Gymnastique	Venansault	85	Table de Saut	F1A
219	CHEVALIER Marie Chantal	Aizenay Gym	Aizenay	85	Barres	FA/J
222	BOULLAY Monique	Gym Saint Evard	Cysoing	59	Poutre	FA/J
223	DECONNINCK Jeanne-Marie	Union sportive	Saint André lez Lille	59	Barres	F1A
224	DELALANDE Jessica	Alerte de Méan	Saint Nazaire	44	Poutre	FA/J
225	DELANOUE Angélique	Bruyère Ecoreuils Club	Baugé	49	Sol	F1A
226	DELIOT Janine	Jeunesse Mornantaise	Mornant	69	Sol	F1J
227	DELQUIGNIES Claire	Les Jeunes	Chéreng	59	Sol	F1A
228	DENAEGEL Alexandra	ASC Jeanne d'Arc	Mouvoux	59	Poutre	F1A
229	DEREGNONCOURT Colette	La Cita	Besançon	25	Sol	F1A
230	DIVAY Adeline	La Domremy Gym	Bruz	35	Sol	FA/J
231	DOVILLEZ Sophie	Association Gymnique	Bouchemaine	49	Sol	F1A
232	DUTRIEVOZ Elisabeth	Jeanne D'Arc Alouettes	Caluire	69	Sol	F1A
233	DUPONT Michèle	Luisant Athlétic Club	Luisant	28	Poutre	F1A
234	EYLIER Christine	Cadettes Saint Michel	Limoges	87	Table de Saut	F1A
235	FEIERSTEIN Jacques	Equipes Gymniques Adamoises	L'isle adam	95	Barres	F1A
236	FOURMY Christine	La Cita	Besançon	25	Poutre	FA/J
237	GAVANT Andrée	La Fraternelle	Bourgoin Jallieu	38	Ensemble	FA/J
238	GAY Caroline	Le Cran	Tassin	69	Barres	F1A

239	GENTIAL Marie-Dominique	Essor Gymnique	Saint Genest Lerpt	42	Sol	FA/J
240	GODINAT Sabine	Jeanne d'Arc	Saint Marcellin	38	Table de Saut	F1J
241	GOORIS Sandrine	Jauzika	Hasparren	64	Poutre	FA/J
242	GRUFT Véronique	ASCE	La Baule	44	Barres	F1J
243	HENNEQUIN Chrystèle	Les Ecoreils	Soustons	40	Poutre	F1J
244	HOLLANDRE Anne	Jeanne d'Arc	Pérenchies	59	Barres	FA/J
245	JADIN Evelyne	Gas de Saint Thivisiau	Landivisiau	29	Poutre	FA/J
246	JOLY Maryvonne	Essor Gymnique	Saint Genest Lerpt	42	Ensemble	F1J
247	JOUSSEAUME Henri	La Concorde	Coueron	44	Table de Saut	F1A
249	LABOUREY Danielle	Jeanne D'Arc Alouettes	Caluire	69	Poutre	F1J
250	LAMARQUE Maryse	Sporting Club Gymnastique	Beaucouze	49	Sol	F1J
251	LANGLADE Gérald	Violette Aturine	Aire sur Adour	40	Sol	F1J
252	LEBERT Brigitte	Jeanne d'Arc	Maze	49	Sol	F1A
253	LEBRETON Gérard	La Concorde	Coueron	44	Table de Saut	F1A
254	LEGRAND Jacqueline	L'Envolée Gymnique	Acigné	35	Sol	F1J
255	LEMAIRE Agnès	Gassendiana	Paris	75	Barres	FA/J
256	LEPAROUX Jacqueline	La Vaillante	Vertou	44	Poutre	FA/J
257	LEPAROUX Yannick	La Vaillante	Vertou	44	Barres	F1J
258	MARTIN Julia	Armorique	Paris	75	Barres	F1A
259	MAURICE Amélie	La Fraternelle	Bourgoin Jallieu	38	Barres	F1A
260	MENAGER Marc	Saint Aubin Pays Blanc	Guérande	44	Barres	F1A
261	MICHEA Marie-Laurence	La Saint Nicolas	Beaune	21	Poutre	F1A
262	MICOL Charlène 2ème	Etoile de Montaud	Saint Etienne	42	Sol	F1J
263	MICOUD Elizabeth	Union Chabonnaise	Chabons	38	Poutre	F1A
264	MIGEON Maud	Jeanne d'Arc	Charleville Mezières	8	Barres	F1J
265	MIGLIORINI Myriam	St Pierre Sport Gymnastique	St Pierre d'Albigny	73	Barres	F1A
266	MORA Régine	Espoir Mugronnais	Mugron	40	Sol	F1A
267	MUNIER Christine	Union Chabonnaise	Châbons	38	Poutre	F1A
268	MUNIER-TOGNOL Nathalie	La Domremy Gym	Bruz	35	Poutre	F1A
269	MUYLLE Sandrine	Jeanne d'Arc	Pérenchies	59	Sol	F1J
270	NICO Laurence	Avenir	Triel	78	Poutre	FA/J
271	ORNON Maryline	Association Gymnique	Sailly sur la Lys	62	Barres	FA/J
272	PEAUD Arlette	Le Phénix	Andrézieux Bouthéon	42	Barres	F1J
273	PEYRATOUT Nadine	Cadettes Saint Michel	Bordeaux	33	Barres	F1A
274	PISKA Léa	La Saint Nicolas	Beaune	21	Barres	F1A
275	PLANCHAT Claude	ASEC	Avon	77	Table de Saut	F1A
276	POULIQUIEN Cécile	Patronage Laïque de la Cavale Blanche	Brest	29	Table de Saut	F1J
277	PUCELLE Joëlle	Saint Aubin Pays Blanc	Guérande	44	Sol	FA/J
278	PUSCHMANN Isabelle	Avenir	Triel	78	Sol	F1A
279	RAYNAUD Carole	Les Pervenches	La Motte Servolex	73	Table de Saut	F1A
280	RICHER Hélène	Les Alouettes	Les Herbiers	85	Sol	FA/J
281	RIOULT Marie Laure	Alerte de Méan	Saint Nazaire	44	Poutre	FA/J
282	SALMON Nadine	Union Sportive Ancenienne	Ancenis	44	Table de Saut	F1A
283	SARRAZIN Odile	Armorique	Paris	75	Table de Saut	F1J
284	SEZNEC Blandine	L'Envolée Gymnique	Acigné	35	Sol	F1A
285	STEPPE Fabienne	Union sportive	Saint André lez Lille	59	Poutre	F1A
286	STEPHENSON Véronique	La Sportive Neuhof	Strasbourg	67	Barres	F1J
287	TACHOT Michèle	La Jeunesse	Croissy	78	Barres	F1A
288	TARDY Anne-Laure	MJC Union Lestra-Vaille	Saint Barthélémy Lestra	42	Table de Saut	F1J
289	TATON Mélanie	Espoir Gymnique	Replonges	1	Sol	F1A
290	THERAGE Sabrina	Lestrem Gym	Lestrem	59	Sol	F1A
291	THOMAS Michel	Elan Sportif	Rive de Gier	42	Barres	F1A

292	TOILLON Martiine	Les Hirondelles	Villefranche sur Saône	69	Table de Saut	F1A
293	VANDAELE Patricia	Notre Dame des Champs	Angers	49	Poutre	FA/J
294	VILLARD Jocelyne	Epi de Grammond	Grammond	42	Sol	FA/J
295	VOGELWEITH Aline	Vaillante Omnisport	Saint Brice	95	Barres	F1A
296	PETITEAU Aurélie	Etoile Mouzillonnaise	Mouzillon	44	Sol	F1A
<i>JUGES 2^{ème}</i>						
301	ADNANE Fatiha	Eveil Sportif	Amplepuis	1	Table de Saut	FF1J
302	AMAMRA Halima	Avenir Sportif Gym	Roiffieux	7	Sec Sol	F1A
303	ANDRE Anne	Chartreuse Gym	Saint Laurent du Pont	38	Sol	F1J
304	BENETTI Céline	St Pierre Sport Gymnastique	St Pierre d'Albigny	73	Poutre	F1A
305	BIADATTI Muriel	La Concorde	Coueron	44	Barres	F1J
306	BONIZEC Emmanuelle	Stella Mais	Douarnenez	29	RA Sol	F1A
307	BONNIORS Swenen	les Mouettes	Royan	17	RA Barres	FA/J
308	BOUGAKOFF Céline	Les Pervenches	La Motte Servolex	73	Table de Saut	F1J
309	CARIOU Angélique	Gas de Saint Thivisiau	Landivisiau	29	Sol	F1J
310	CARPENTIER Monique	Avenir	Triel	78	Poutre	F1J
311	CHANDELLIER Viviane	Alerte de Méan	Saint Nazaire	44	Sol	F1J
312	COUSSOT Martine	Saint Georges	Argenteuil	95	Poutre	F1J
313	COUSSOT Michel	Saint Georges	Argenteuil	95	Table de Saut	F1A
314	DELFORGE Jeanne-Marie	La Jeune Garde	Armentières	59	Ensemble	FA/J
315	DELOBRES Sophie	Etoile de Montaud	Saint Etienne	42	Sol	F1J
316	DETREZ Thierry	PESD	Lyon	69	Table de Saut	F1J
317	DEVAUJANY Hélène	Vaillante Omnisport	Saint Brice	95	Barres	F1J
318	DIEUDONNE Nadine	Association Gymnique	Sailly sur la Lys	62	Poutre	F1A
319	DORADO Isabelle	Jauzika	Hasparren	64	Sec Barres	F1J
320	LEBORGNE Agnès	Espoir Mugronnais	Mugron	40	Poutre	F1J
321	DUBREUIL Isabelle	Elan Sportif et Elfes	Limoges	87	RA Ensemble	F1J
322	DURET Raphaëlle	Espoir Gymnique	Amplepuis	1	Ensemble	FA/J
323	EZJENBERG Camille	Avenir	Triel	78	Barres	F1J
324	EQUIS Raymond	Elan Sportif et Elfes	Rive de Gier	42	RA Barres	F1J
325	FRANCO Carole	Union sportive	Saint André lez Lille	59	Sec Poutre	F1J
326	FRITSCH Sylvie	Gym Andlau	Andlau	67	Sol	F1A
327	GALLOT Nathalie	Jauzika	Hasparren	64	Barres	F1J
328	GAUGAIN Alberte	Notre Dame des Champs	Angers	49	Poutre	F1J
329	GRES Ariane	Sporting Club	Seyssuel	38	Sol	F1J
330	GRUIER Philippe	Jeanne d'Arc	Estaires	59	Table de Saut	F1J
331	HARDELIN Valérie	CADG	Andernos les Bains	33	Sol	F1A
332	HARNAIS Marie Thérèse	Cadettes Saint Michel	Limoges	87	Sec Sol	FA/J
333	HAVARD Alain	Saint Aubin Pays Blanc	Guérande	44	RA Poutre	FA/J
334	HEQUET Sandrine	Jeanne d'Arc	Dax	40	Poutre	F1J
335	HEREUS Michelle	Stella Maris	Douarnenez	29	RA TS	F1J
336	HUE Catherine	Sporting Club Gymnastique	Beaucouze	49	Poutre	F1J
337	ISAIA Isabelle	Jeunesse Mornantaise	Mornant	69	RA Barres	F1A
338	JEANNIERE Mélanie	Aizenay Gym	Aizenay	85	Sol	F1A
339	JOALLAND Florence	ASCBG	Nantes	44	Sol	F1J
340	LEBEAU Audrey	Union Chabonnaise	Chabons	38	Sec Sol	F1J
341	LECOQ Florence	Union Sportive Ancenienne	Ancenis	44	Barres	f1j
342	LE GALL Valérie	Patronage Laïque de la Cavale Blanche	Brest	29	Sol	F1J
343	LE GUERN Marine	Armorique	Paris	75	Poutre	F1J
345	LELEU Emmanuelle	Jeanne d'Arc	Pérenchies	59	Sol	F1A
346	LEPERCQ Isabelle	La Jeune Garde	Armentières	59	RA Sol	F1J
347	MACHEFERT Joëlle	USCRD	Cenon	33	Sec Barres	F1A

348	MARAILHAC Martine	Les Ecureuils	Soustons	40	Barres	F1J
349	MATEOS Maëva	USCRD	Cenon	33	Sol	F1J
350	MATIGNON Thérèse	Aizenay Gym	Aizenay	85	Poutre	F1J
351	MATRICON Valérie	ASC Jeanne d'Arc	Mouvoux	59	Sec Barres	FA/J
352	MAZE Cécile	Bruyères Ecureuils	Baugé	49	Sol	F1J
353	MERCERON Stéphanie	Les Alouettes	Les Herbiers	85	Poutre	F1J
355	MICHEL Bernard	Sporting Club Gymnastique	Beaucouze	49	Ensemble	F1J
356	PARIGOT Chantal	Chartreuse Gym	Saint Laurent du Pont	38	Ensemble	F1A
357	PLUMEJEAU Louis-Marie	Jeanne d'Arc	Maze	85	Ensemble	FA/J
358	POINT Lucia	Epi de Grammond	Grammond	42	Barres	F1J
359	RAMIN Denise	AFSC	Cluses	74	Table de Saut	F1J
360	RICQ Dominique	Vaillante Omnisport	Saint Brice	95	Table de Saut	F1J
361	RICQUET Denis	La Fraternelle	Bourgoin Jallieu	38	RA Poutre	F1A
362	ROCHELEUX Ana Paula	les Mouettes	Royan	17	Poutre	F1J
363	ROY Florence	Feux follets gymnastique	Venansault	85	RA TS	FA/J
364	RULLIER Maryse	La Vaillante	Vertou	44	RA Ensemble	F1A
365	RYSSSEN Fanny	Lestrem Gym	Lestrem	59	Poutre	F1J
366	DUCHAMP Chantal	Luisant Athlétic Club	Luisant	28	Sol	F1J
367	SPIEGELS Patryck	Espérance ASEM	Marcq en Baroeul	59	Sec Ensemble	FA/J
368	RUEL Annie	Aiglou Centre de Jeunesses	Bordeaux	33	Ensemble	F1A
369	TOUTAIN Edith	Les Jeunes	Chérenge	59	Ensemble	F1A
370	TORRES Etoile	Avon Sportif et Culturel	Avon	77	Ensemble	F1J
371	VERNHESES Clémentine	Sigoules Gym	Sigoules	24	Sec Ensemble	F1J
372	VERPOOTE Sophie	CADG	Andernos les Bains	33	Sol	F1J
373	WAEKENS Valérie	Association Gymnique	Sailly sur la Lys	62	Table de Saut	F1J
374	AUCLAIR Norbert	Etoile Mouzillonnaise	Mouzillon	44	RA Sol	FA/J
<i>JUGES Ensemble</i>						
401	BLANCHARD Jacqueline	Les Feux Follets	Saint Florent Le Vieil	49	RA Ensemble	FA/J
402	COIC Léna	L'Envolée Gymnique	Acigné	35	Sec Ensemble	F1A
403	DECOUR Bernard	Les Pervenches	La Motte Servolex	73	Sec TS	FA/J
404	PETOZZI Marie-Christine	Les Hirondelles	Villefranche sur Saône	69	Sec TS	F1A
405	PERONNAUD Christelle	Feux follets gymnastique	Venansault	85	Ensemble	F1J
<i>JUGES 1er</i>						
501	BLANCHARD Philippe	Sporting Club Gymnastique	Beaucouze	49	Sec TS	F1J
502	BOERO Maryse	Jeanne d'Arc Alouettes	Caluire	69	RA Poutre	F1J
503	PIRAUD Christine Gème	Etoile de Montaud	Saint Etienne	42	Table de Saut	F1J
504	SALOMON Yvette	Avenir	Triel	78	Sec Poutre	FA/J
505	STEINERGER Emeline	Passion Gym	Estrablin	38	RA TS	F1A

5. CONSIGNES AUX RESPONSABLES D'AGRES, SECRETAIRES D'AGRES ET CONTRÔLEURS DE LICENCES

Ils assistent à la réunion du **Vendredi 26 Juin à 21 heures** avec les directeurs de concours au complexe Joseph Rivet.

Cette réunion indispensable pour la bonne organisation de la compétition aura lieu dans une salle sur le site de l'accueil.

CONSIGNES et AFFECTATION des JUGES

Les Juges Fédéraux, Libres, 6^{èmes} degrés et 2^{èmes} échelons ont été pris en priorité, sans tenir compte de l'inscription des équipes de leur Association et en respectant les choix d'agrès indiqués sur les propositions de Juges.

Les juges qui demandent l'hébergement avec l'organisateur, penseront à apporter un sac de couchage.

Vous jugez tous les degrés à l'agrès désigné.

En Fédéral Aînées et Jeunesses, vous noterez à 3 (sauf en table de saut), la moyenne des 3 notes sera faite et vous noterez sur les feuilles de note, votre moyenne à 3 chiffres après la virgule.

Toutefois en F1A, les 6^{èmes} degrés seront jugés par les jurys des agrès N°1 et N°2, au sol, le premier jury du 3^{ème} agrès jugera aussi les 6^{èmes}

En F1J, les 5^{èmes} degré seront jugés par les jurys des agrès N°1 et N°2, au sol, le premier jury du 3^{ème} agrès jugera aussi les 5^{èmes}.

Nous demandons aux Juges :

- de ne pas quitter le plateau avant que les directeurs de concours n'aient récupéré toutes les notes et ne donnent le feu vert,
- de conserver, sur leur carnet, leurs notes, le N° des gymnastes et le N° de l'Association. Ces notes peuvent être utiles en cas de perte d'une feuille de pointage ou de réclamation. En cas de réclamation, les Juges doivent pouvoir justifier leur note.

IMPORTANT : en cas de désaccord dans les affectations, entre la liste nominative et les tableaux des JURYS, SEULS ces DERNIERS FONT FOI.

L'utilisation par les Juges de téléphones portables durant les épreuves est formellement interdite.

AVIS concernant la DEFECTON de MEMBRES du JURY

Vous figurez dans le Jury, soit en tant que Juge, soit en tant que Remplaçant, Responsable ou Secrétaire d'agrès. Votre présence conditionne le bon déroulement de la compétition.

Si, pour une raison sérieuse, vous ne pouviez assumer vos fonctions, veuillez en informer immédiatement la Fédération et l'Organisateur

* à la FEDERATION : 01 43 38 89 87 (FAX 01 43 14 06 65)

* à la responsable du jury : Elisabeth MORICET 06 89 12 36 11

RAPPEL :

Tout juge affecté dans le jury, même comme remplaçant, et absent le jour de la compétition, entraînera pour l'Association l'ayant proposé le paiement d'une amende de 200 euros.

Tout juge absent à la suite de la défection de son équipe qui surviendrait moins de 15 jours avant la date de la compétition entraînera une amende 200 euros faute de quoi l'association ne pourra participer aux championnats nationaux par équipe l'année suivante.

6. CONSIGNES AUX ENTRAINEURS

Briefing des entraîneurs :

Tous les entraîneurs se réuniront à la table des Directeurs de concours pour écouter toutes les informations utiles au bon déroulement de la compétition. Ils auront lu avant la compétition, le briefing des juges.

Contrôle des licences :

Bien respecter les horaires indiqués sur les pages suivantes.

L'équipe se présente en tenue au contrôle des licences, munie de la feuille de contrôle des licences jointe dans la brochure : les gymnastes et entraîneurs présenteront leurs licences valides pour l'année.

Vous pouvez vous présenter avec une feuille informatique que vous aurez faite vous-mêmes.

Chaque gymnaste aura inscrit son numéro au feutre sur le dos de sa main droite et présentera sa licence.

Pour les F1J et F1A, on rajoutera la lettre inscrite dans le tirage au sort pour **la main droite** et on mettra le numéro de l'association sur la **main gauche**

Retrait des dossiers de compétition :

Un entraîneur se présente au directeur de concours, muni du **BON** de retrait du dossier de compétition en échange duquel le directeur de concours lui remettra le dossier de compétition.

FA	FJ	F1A	F1J
Bleu	Rose	Vert	Jaune

Compétition :

L'ordre de passage aux agrès a été effectué par tirage au sort lors de la dernière C.N.G.F. Il est indiqué sur les horaires.

En cas d'absence d'une équipe, le TIRAGE au SORT pourrait être modifié par le Directeur de Concours.

L'entraîneur présentera à chaque secrétaire d'agrès la partie de la feuille de répartition des degrés par agrès jointe à la brochure.

F1A	F1J
Les 6 ^{èmes} degrés seront jugés par les jurys des agrès N°1 et N°2, les autres degrés sont répartis indifféremment sur tous les jurys (les cases des jurys concernés seront grisées). Nota : au sol, le premier jury du 3 ^{ème} agrès jugera aussi les 6 ^{èmes} .	Les 5 ^{èmes} degrés seront jugés par les jurys des agrès N°1 et N°2, les autres degrés sont répartis indifféremment sur tous les jurys (les cases des jurys concernés seront grisées). Nota : au sol, le premier jury du 3 ^{ème} agrès jugera aussi les 5 ^{èmes} .

Chaque gymnaste est tenue d'annoncer son N° et le degré qu'elle exécute.

Pour aider à la répartition de vos gymnastes, nous vous proposons une grille de répartition aux agrès pour que vous puissiez noter à l'avance le n° de chaque gymnaste sur l'agrès concerné.

Table de Saut :

Vous pouvez regrouper toutes les gymnastes qui utilisent un double tremplin ou un mini-trampoline sur une seule table si cela ne déséquilibre pas trop la répartition.

Barres Asymétriques :

Les gymnastes de grande taille ont le droit de monter les 2 barres de la même hauteur à condition d'en avoir obtenu l'autorisation écrite par le responsable des juges du plateau (cf feuille annexe). L'entraîneur doit remettre la barre à hauteur normale après le passage de la gymnaste. **C'est la barre N°1 qui peut monter.**

Sol :

Vous remplirez à l'avance la fiche : musique de sol pour répartir vos filles au mieux sur toutes les bandes de sol. Vous présenterez cette feuille au responsable d'agrès lorsque vous arriverez au sol.

Attention il faut minimiser le nombre de passage de la musique.

Pour tous les agrès : vous remplirez la fiche répartition des filles et des degrés à chaque agrès que vous donnerez au responsable d'agrès.

Le mouvement d'ensemble

Se fera dans une salle attenante aux gymnases.

Le mouvement d'ensemble s'exécute sur 2 lignes équilibrées, en respectant un écart de 2 mètres au maximum entre les 2 lignes.

5 minutes d'échauffement autorisées (dont un passage en musique possible).

ORDRE DE PASSAGE AUX AGRES

Saut-Ensemble-Barres-Poutre Sol

7. BRIEFING DES JUGES

GENERALITES

∞ LES PENALITES DE COMPORTEMENT

Les pénalités de comportement de l'entraîneur de la gymnaste ne sont à appliquer qu'avec l'accord du Responsable des Juges du plateau.

∞ BLESSURE D'UNE GYMNASTE

Si une gymnaste se blesse en cours de mouvement et ne poursuit pas son exercice, vous **devez noter** ce qu'elle a fait avant l'accident. Vous mettez cette note dans le degré qu'elle a exécuté. **Vous ne devez pas marquer « blessée ».**

∞ RECLAMATION

Les juges n'ont pas à répondre aux demandes de justification de notes formulées par les entraîneurs. Ceux-ci doivent le faire par écrit auprès du Responsable des Juges du plateau avec une caution de 15,00€.

∞ ENTRAINEURS

Pénalités

Présence de l'entraîneur sur les tapis en poutre et en sol (sauf pour retirer le tremplin)	0,50 net sur NF
Présence entre le tremplin et la table de saut	0,50 net sur NF
Mains au-dessus des tapis pour aider moralement la gymnaste	0,50 net sur NF
Aide au saut	Saut NUL
Aide en barres, poutre et sol	Perte de la valeur de l'élément en note D + pénalité de 3 points en note E <i>(Ne se cumule pas avec la pénalité pour la présence sur le tapis)</i>

∞ LECTURE DE LA FEUILLE D'IMPOSE

Paragraphe coté : EN GRAS SOULIGNE = VALEUR DE LA DIFFICULTE

Élément non exécuté ou aidé : Perte de la valeur de l'élément en note D et moins 3 points sur la note E.

Lorsque ces 3 points sont à retirer les juges doivent avertir immédiatement le Responsable des Juges du plateau car cette pénalité doit rester exceptionnelle.

Élément tenté : Perte de la valeur de l'élément en note **D** + fautes d'exécution générales éventuelles sur la note **E**.

Élément reconnu : Valeur de l'élément en note **D** + fautes d'exécution et /ou fautes d'exigences techniques éventuelles sur la note **E**.

Pénalité de 0.10pt pour faute de texte sur la note **E** (exemple : pas de saut vertical après la rondade flip au 4^{ème} degré sol) et pour chaque tiret non exécuté en totalité ou partiellement.

Paragraphe non coté :

Paragraphe avec un intitulé : Pénalité de 0.80pt sur la note **E** pour l'élément principal **oublié ou aidé**, 0,10 pt sur la note **E** pour tout tiret oublié.

Attention si le paragraphe entier est oublié, il n'y a pas cumul entre l'oubli de l'élément principal et les tirets non exécutés, la gymnaste perd au maximum 0.80pt.

Paragraphe intitulé « chorégraphie » : pénalité de 0.10pt sur la note **E** pour tout tiret oublié avec un maximum de 0.80pt.

Pour toute exigence technique (écriture « normal ») non respectée, en paragraphes cotés ou non : pénalité de 0.30pt sur la note **E** (sauf cas particuliers)

∞ **CHUTE**

Tout élément chuté peut être recommencé (entrée et sortie comprises) sans pénalité pour élément supplémentaire.

Chute **après** l'exécution de l'élément : Élément comptabilisé en note **D** avec pénalité pour chute et fautes d'exécution en note **E**.

Chute **pendant** l'exécution de l'élément :

- **Sans reprise** : perte de la valeur de l'élément en note **D** + 1.00pt de chute et fautes d'exécution (fautes générales) sur la note **E**.
- **Avec reprise** : élément comptabilisé en note **D** + 1.00pt pour chute sur la 1^{ère} exécution et fautes éventuelles sur la 2^{ème} exécution en note **E**.

En cas de plusieurs tentatives, toutes les chutes sont comptabilisées + les fautes d'exécution et les fautes techniques du dernier élément exécuté.

En cas de déséquilibre, pas supplémentaire puis chute il n'y a pas de cumul des pénalités. Seule la chute est comptabilisée.

Pour la reconnaissance des éléments, se référer au tableau : « **ELEMENTS TENTES ET ELEMENTS RECONNUS** ».

ATTENTION : si une difficulté n'est pas comptabilisée, seules les fautes générales sont enlevées.

∞ CALCUL DE LA NOTE FINALE

Note **D** : Valeur des éléments, variable suivant le degré = 3^{ème} 6 points, 4^{ème} 8 points, 5^{ème} 10 points et 6^{ème} 13 points.

Dans tous les cas, la note D reste acquise même si la note E est négative sauf en Table de Saut où un saut nul obtient 0 en note finale.

∞ ENTREE

En barres et en poutre, un 2^{ème} élan est autorisé dans tous les cas :

Si la gym ne touche pas le tremplin, ne touche pas l'agrès, ne passe pas sous l'agrès : pas de pénalité.

Si la gymnaste touche le tremplin, l'agrès ou passe dessous, elle est pénalisée de 1.00pt sur la note **E**.

Rebonds sur le tremplin avant l'entrée : 0.50pt sur la note **E** quel que soit le nombre de rebonds (élan supplémentaire).

A la table de saut, la gymnaste a le droit à **trois courses pour deux sauts**.

∞ CHOIX DES ELEMENTS

Dans un exercice si la gymnaste a le choix entre deux éléments, en cas de chute à la 1^{ère} exécution, elle doit exécuter à nouveau **le même élément**

Exemple : En poutre au 5^{ème} degré, choix de la souplesse AR ou de la roue pied-pied

✓ Chute sur la souplesse AR : 1.00pt sur la note **E**.

✓ Elle remonte et effectue la roue pied-pied.

✓ **Elle perd la valeur de l'élément en note D + les éventuelles fautes d'exécution en note E sur les 2 éléments car elle aurait dû refaire la souplesse AR.**

A la Table de Saut, lorsque dans un même degré des sauts différents sont proposés, la gymnaste doit réaliser **2 fois le même saut**. Sinon **2^{ème} saut NUL, la gymnaste est notée sur le 1^{er} saut**.

∞ ORDRE DES ELEMENTS

Élément non exécuté dans l'ordre chronologique : 0.80pt sur la note **E** (Exemple : série de sauts non exécutés dans l'ordre demandé).

Élément supplémentaire (tout élément qui n'existe pas dans le degré concerné) : 0.80pt + fautes d'exécution sur la note **E**.

Élément mal exécuté, sans chute et recommencé : 0.50pt sur la note **E** + fautes d'exécution sur les 2 tentatives.

∞ INVERSION

Sans pénalité, excepté les mouvements d'ensemble.

Changement de direction non conforme au texte : 0.30pt sur la note **E**.

∞ ANNONCE DES DEGRES

En barres, poutre et sol, si la gymnaste annonce un 4^{ème} degré et exécute un 3^{ème} degré, le juge note ce qu'il voit et pénalise de 0.80pt sur la note **E**.

En table de saut, si au 1^{er} saut la gymnaste n'exécute pas le saut annoncé, l'entraîneur peut demander aux juges la nullité du saut.

Exemple : 1^{er} saut annoncé 3^{ème} degré, saut exécuté 2^{ème} degré.

- ✓ *Le juge doit avertir l'entraîneur de l'erreur.*
- ✓ *L'entraîneur intervient et demande la nullité du saut, par conséquent la gymnaste peut refaire un 3^{ème} degré. **Attention** : il ne reste plus qu'un saut à la gym.*
- ✓ *L'entraîneur n'intervient pas, la gymnaste est obligée de refaire un 2^{ème} degré car les deux sauts exécutés doivent être identiques. Si elle réalise un 3^{ème} degré, elle ne sera pas notée et son saut sera considéré comme NUL.*

∞ TAPIS SUPPLEMENTAIRE

Le tapis supplémentaire est autorisé en sortie, mais n'est pas obligatoire. Il ne doit pas être déplacé durant le passage de la gymnaste, sinon pénalité de 0.50pt sur la note **E**.

Si utilisation de tapis supplémentaire non autorisé (ex : sous un tremplin) : 0.50pt sur la note **E**.

ERRATA : fautes générales p.145 du PF

Mauvaise annonce de degré, notation du degré exécuté (note D) et pénalité de 0.80pt (note E)

TABLE DE SAUT

Si le saut est exécuté avant le signal des juges, le saut est à refaire **sans** pénalité.
En cas de **saut** nul au 1^{er} essai, le jury doit en avertir l'entraîneur.

Pénalités spéciales :

- Pas de pose de mains au 3^{ème} degré : saut nul
- Arrivée assise sur la table de saut au 3^{ème} degré : saut nul

Les fautes générales ne sont plus reprises dans le tableau des fautes du saut. Il faut se référer au tableau des fautes générales.

- Erratas : tableau page 140
 - les 3 dernières pénalités du tableau page 140 ont été rectifiées.

BARRES

Les gymnastes désirant monter les barres doivent en faire la demande écrite auprès du Responsable des Juges du plateau avec l'imprimé prévu dans le Programme Fédéral 2015 ou dans la brochure des fédéraux. L'autorisation sera remise au Responsable des Juges du plateau qui le signalera aux juges concernés.

Les gymnastes ayant l'autorisation de monter les barres doivent passer sur le même agrès. Les juges peuvent éventuellement se déplacer.

L'entraîneur doit impérativement remettre ensuite les barres à la hauteur réglementaire.

POUTRE

Pour qu'une difficulté soit comptabilisée, la gymnaste doit reposer au moins un pied sur la poutre.

Si non retour sur poutre et que la gymnaste ne recommence pas, la difficulté est tentée : Perte de la valeur en note **D** + pénalité de 1.00pt de chute et fautes d'exécution sur la note **E**.

Si non retour sur poutre et que la gymnaste recommence en réussissant : La difficulté est comptabilisée en note **D** + pénalité de 1.00pt de chute + fautes d'exécution éventuelles de la 2^{ème} en note **E**.

- Pour les sauts : se référer aux écarts dessinés sur le programme fédéral
- Erratas : au 5^{ème}
 - La sortie saut de mains n'est pas autorisée.

SOL

Lorsque la gymnaste n'exécute qu'une partie d'un élément coté :

- Exemple : rondade-flip (2 points) – le flip n'est pas exécuté :
 - ✓ *Perte de la valeur (-2 pts) en note **D** - moins 3 pts + fautes d'exécution de la rondade sur la note **E**.*
 - ✓ *Le même raisonnement est valable pour la série rondade – flip – flip dans laquelle la gymnaste n'exécute qu'un seul flip.*

Si arrêt entre la rondade et le flip : pénalité de **0.50pt** pour le manque de liaison entre 2 éléments acrobatiques sur la note **E**.

Erratas : éléments « tenté » ou « reconnu » p.174, fautes générales p.175 du PF

- Salto AV GR, rotation AV (même si arrivée sur les fesses d'abord) perte de la valeur de l'élément en D sans perte des 3 Pts. Arrivée sur les pieds d'abord la VD est conservée.
- Salto AR GR, rotation AR (même si arrivée sur les genoux d'abord) perte de la valeur de l'élément en D sans perte des 3 Pts. Arrivée sur les pieds d'abord la VD est conservée.
- Manque d'harmonie musique/ mouvement : 0.10, 0.30, 0.50pt Maxi
- Pas de pénalité pour les descentes jambes fléchies dans les roulades AR

ENSEMBLES NOUVELLE COTATION (p.125-126 – p.131-132 du PF)

6 juges ayant suivi la nouvelle formation.

2 juges par rubrique :

- Exécution individuelle: sur 20 points
- Exécution d'ensemble: sur 20 points
- Alignement : sur 10 points

Attention :

Si ajout de repères intermédiaires favorisant l'ensemble : chaque fois 0.50pt.

Erratas :

- L'intervalle entre 2 lignes ne doit pas excéder 2 mètres
- Exécution individuelle, faute de terminologie partielle (par toute l'équipe), chaque fois 1.00pt

Discipline et tenue vestimentaire : sur 10 points

Toute pénalité appliquée doit avoir l'accord du Responsable des Juges du plateau.
--

Chaque équipe dispose de 5 minutes d'échauffement dont un seul passage en musique autorisé.

6ème DEGRÉ

DECOMPOSITION DE LA NOTE

Saut : Note **D** : Valeur du saut de 11,7 à 13 points

Note **E** : Exécution sur 10 points.

Barres – Poutre – Sol

Note **D** : sur 13 points (Difficultés 6^{ème} – Bonifications – EC)

Note **E** : en fonction du nombre d'éléments **RECONNUS**

- 7 éléments au moins = 10 pts
- 6 éléments = 8 pts
- 5 éléments = 7 pts
- 4 éléments = 6 pts
- 3 éléments ou moins = 5 pts

DIFFICULTES - NOUVELLES GRILLES DE DIFFICULTÉS PF 2015

Poutre et Sol : toute Difficulté 6^{ème} ou « Autre Difficulté » **ne peut être exécutée 2 fois**. La 2^{ème} fois, la Difficulté 6^{ème} ou l' « Autre Difficulté » ne sera pas reconnue, seules les éventuelles fautes d'exécution seront comptabilisées en note **E**, **mais ils pourront servir pour valider une liaison bonifiée**.

Barres : une Difficulté 6^{ème} ou « Autre Difficulté » **peut être exécutée 2 fois**. La 3^{ème} fois, l' « Autre Difficulté » ou la Difficulté 6^{ème} ne sera pas reconnue, seules les éventuelles fautes d'exécution seront déduites de la note **E**, **une pénalité de 0.50pt sera appliquée en note E**.

Précision : La gymnaste peut exécuter autant de bascules **qu'elle le désire, mais 2 seulement seront retenues comme « Autres Difficultés » (en plus d'une bascule retenue en Difficulté 6^{ème})**.

Exemple : si la gym réalise en entrée 1 tour bascule puis 2 bascules : l'entrée est prise en Difficulté 6^{ème} et les 2 bascules en « Autres Difficultés ».

Exemple : 1 tour bascule BI + Balade + bascule BI+bascule BS = 1 Difficulté 6^{ème} et 2 bascules en « Autre Difficulté ».

Eléments : les 4 « Autres Difficultés » peuvent provenir du code catégorie 2 ou du code FIG.

BONIFICATIONS : ATTENTION AUX CHANGEMENTS DE VALEURS PF 2015

Elles sont accordées pour des Difficultés 6^{ème} **différentes** même si elles font partie de la même famille avec un **maximum de 1.50 pt**. En poutre et sol, des liaisons bonifiées peuvent s'ajouter à des Difficultés 6^{ème} bonifiées.

Une liaison de 2 Difficultés 6^{ème} avec 0.60pt de faute sur chaque élément sera bonifiée car c'est la liaison et non les Difficultés 6^{ème} que l'on bonifie.

EXIGENCES DE COMPOSITION : ATTENTION AUX CHANGEMENTS PF 2015

Quand dans une EC : 2 exigences sont demandées, la gym doit réaliser les 2 pour obtenir les 0.50 pt.

TABLE DE SAUT

- La gymnaste a le droit de faire deux sauts identiques ou différents pris dans la grille des 6^{èmes} degrés.
- Saut exécuté différent du saut annoncé appartenant à la grille : SANS PENALITE.
- Saut exécuté différent du saut annoncé n'appartenant pas à la grille (lune au lieu de lune carpée) : saut **NUL**.
- Saut exécuté avant le signal des juges, le saut est à refaire Sans Pénalité
- Valeur des sauts ½-1 tour & renversement Av-1 tour = 12.70 Pts
- Toutes les pénalités sont reprises dans le tableau page 198

Pénalités spécifiques :

Pour tous les sauts avec ½ tour ou tour dans le 2^{ème} envol c'est la position des pieds qui détermine la fin de la rotation.

BARRES

- La pose de pieds sur BI pour passer à BS est un élément de liaison et ne compte donc pas dans les 7 éléments reconnus **mais peut valider une EC.**
- Pas d'élan à vide pour le retrait et le grand rétablissement.
- Retrait à l'ATR et soleil : si l'ATR est réalisé dans les 10° avant ou après la verticale, l'élément est reconnu mais pénalisé.

Précision sur l'EC 5 : **c'est un passage du corps en AR à l'horizontale minimum qui est demandé. Le corps doit être à l'horizontale de la tête à la pointe des pieds.** Une simple prise d'élan avant un élément peut remplir cette EC.

Un tour AR libre **sous l'horizontale sera retenu comme « Autre Difficulté ».**

Pénalités :

Retrait	Appui libre 0,30pt pas de pénalité d'angle
Contre mouvement	<ul style="list-style-type: none">- Fermeture complète et les pieds quittent la BA le plus tard possible : 0,10pt- Pointes des pieds vers la BS en avant de la barre : 0,10pt- Epaules au-dessus de la BS :<ul style="list-style-type: none">o Epaules hauteur BS = 0,10pto Epaules sous BS = 0,30pt

POUTRE

- L'Auerbach en bout de poutre ou sur le côté est accepté groupé, carpé ou tendu.
- Le saut changement de jambes est considéré comme « Autre Difficulté » si l'écart des jambes après le changement est inférieur à 135°. Il devient un saut enjambé.
- Le changement de jambes : si l'écart est entre 135° et 150° la bonification est de 0.30pt et si l'écart est supérieur à 150° la bonification est de 0.50pt. **Dans tous les cas, il ne pourra être comptabilisé et bonifié qu'une seule fois. Il doit être pris dans l'ordre chronologique.**
- L'EC 5 : toute longueur doit comporter au moins une « Autre Difficulté » ou Difficulté 6^{ème}. Si la troisième longueur est la prise d'élan pour la sortie, la gym n'obtient pas l'EC5.
- Suppression de la série mixte, il est demandé 2 sauts différents.
- Sauts appel 1 ou 2 pieds, Difficultés 6^{ème} ou «Autres Difficultés » sont considérés comme identiques

Pénalités pour le cosaque :

- Jambe tendue à l'horizontale : SP
- Jambe tendue sous horizontale : 0.30 pt

SOL

- EC 1 : 1 série acro minimum de 2 éléments dont un salto.
- EC 2 : le salto AR tendu 1/2 tour et le twist tendu seront reconnus au bénéfice de la gym
- EC 3 : un passage gymnique d'au moins 2 sauts différents appel 1 pied liés directement ou indirectement (avec des pas courus, petits sauts appel 1 pied, pas chassés, tours chaînés) **et une pirouette de 360° sur 1 jambe**
 - Exemple de passage gymnique :
 - Saut enjambé 1 ou 2 pas saut changement de jambes
 - Saut enjambé pas chassés saut de chat
- **Aucun salto dans un mouvement : - 2 pts en note E**
- Saut groupé 1 1/2 tour, Pirouette 1 1/2 tour et souplesse AR valse 1 1/2 tour = « Autres Difficultés »

Précisions sur les bonifications :

- **Saut de mains + salto AV groupé** : bonification de 0.30pt pour la liaison directe. Puis une série acro : **salto AV groupé + rondade + flip + salto AR groupé** : bonification de 0,30pt pour liaison directe du salto AV avec deux éléments acrobatiques même s'il y a répétition du même salto AV. **C'est la liaison qui est bonifiée**, soit un total de 0.60pt.

N'oubliez pas de consulter les directives techniques dans le Programme Fédéral

FEDERAL JEUNESSES ET AINEES

LIEU

St Sébastien/Loire (La Martellière)

DIRECTEURS de CONCOURS

Monique SOURISSEAU

Jean PARISSE

RESPONSABLE des JUGES

Germinal FLORES

TABLEAU de REPARTITION Fédéral A et J (art. 26.8 p 47 PF 2015)

Nombre de Jeunesses	Minimum imposé par degré	Maximum autorisé par degré		
	5 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
8 à 12	6 ^{ème}	12	6	0
Nombre d'Ainées	Minimum imposé par degré	Maximum autorisé par degré		
	6 ^{ème}	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}
8 à 12	6 ^{ème}	12	6	2

ORGANISATION MATERIELLE

Temps prévu par rotation : 12 minutes

Nombre d'agrès	Nombre de jurys	Temps d'échauffement
3 Tables de Saut	6	5 min au 1 ^{er} agrès, puis 4 min
3 Barres asymétriques	6	5 min au 1 ^{er} agrès, puis 4 min
4 Poutres	8	4 min au 1 ^{er} agrès, puis 3 min
4 Sols Dynamiques	8	4 min au 1 ^{er} agrès, puis 3 min

1er Horaire

Fédéral Jeunesses

Contrôle des licences : 7 h 15

Recréc des dossiers de compétition et briefing entraîneurs table direction du Concours : 7 h 30

Compétition : 8 h à 10 h 25

			1er agrès
7	VIOLETTE ATURINE	AIRE SUR L'ADOUR	POUTRE 1
9	JEANNE D'ARC ESTAIROISE	ESTAIRES	BARRES 1
25	LES ALOUETTES	LES HERBIERS	ENSEMBLE 1
30	LES PERVENCHES	LA MOTTE SERVOLEX	BARRES 2
40	LA DOMREMY	BRUZ	POUTRE 2
49	UNION SPORTIVE ANCENIENNE	ANCENIS	SAUT 2
68	LA JEUNESSE	CROISSY	SAUT 1
75	LA FRATERNELLE	BOURGOIN-JALLIEU	SOL 3
82	JEANNE D'ARC	MAZE	SOL 1
90	EMG	MOUZILLON	SOL 2

2ème Horaire

Contrôle des licences : 9 h 55

Recréc des dossiers de compétition et briefing entraîneurs table direction du Concours : 10 h 10

Compétition : 10 h 40 à 12 h 55

			1er agrès
6	ENVOLEE	DAX	SOL 2
8	JEANNE D'ARC ESTAIROISE	ESTAIRES	SAUT 1
16	LE CRAN	TASSIN	ENSEMBLE 1
29	A.S.C. BONNE GARDE	NANTES	SOL 3
38	LES HIRONDELLES	VILLEFRANCHE SUR SAONE	POUTRE 2
44	AVENIR	TRIEL	SOL 1
48	LA CAMBRONNAISE	SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE	POUTRE 1
64	ALERTE-GENTIANES	CHAMBERY	ENSEMBLE 2
65	ASC JEANNE D'ARC	MOUVAUX	BARRES 1
81	ELAN SPORTIF ET ELFES	LIMOGES	SAUT 2
83	LES JEUNES	CHERENG	BARRES 2

3ème Horaire

Fédéral Aînées

Contrôle des licences : 13 h 15

Recréc des dossiers de compétition et briefing entraîneurs table direction du Concours : 13 h 30

Compétition : 14 h à 15 h 45

			1er agrès
2	CHARTREUSE GYM	SAINT LAURENT DU PONT	BARRES 2
18	ETOILE CLAIRE-JOIE GYMNASTIQUE	SAINT NAZAIRE	BARRES 1
44	AVENIR	TRIEL	SOL 2
47	SPORTING CLUB GYMNASTIQUE	BEAUCOUZE	POUTRE 1
68	LA JEUNESSE	CROISSY	ENSEMBLE 1
82	JEANNE D'ARC	MAZE	SAUT 1
83	LES JEUNES	CHERENG	SAUT 2
87	LA SAINT NICOLAS	BEAUNE	SOL 1

4ème Horaire

Contrôle des licences : 15 h 15

Retrait des dossiers de compétition et briefing entraîneurs table direction du Concours : 15 h 30

Compétition : 16 h à 17 h 45

			1er agrès
10	ASSOCIATION GYMNIQUE	BOUCHEMAINE	BARRES 2
26	CADETTES SAINT MICHEL	LIMOGES	ENSEMBLE 1
55	ETOILE DE MONTAUD	SAINT ETIENNE	SAUT 2
58	LA SPORTIVE NEUHOF	STRASBOURG	SOL 2
63	GASSENDIANA	PARIS	BARRES 1
64	ALERTE-GENTIANES	CHAMBERY	SOL 1
69	GAS DE SAINT THIVISIAU	LANDIVISIAU	POUTRE 1
72	SAINTE GEORGES D'ARGENTEUIL	ARGENTEUIL	SAUT 1

5ème Horaire

Contrôle des licences : 17 h 15

Retrait des dossiers de compétition et briefing entraîneurs table direction du Concours : 17 h 30

Compétition : 18 h à 19 h 45

			1er agrès
6	ENVOLEE	DAX	ENSEMBLE 1
8	JEANNE D'ARC ESTAIROISE	ESTAIRES	SAUT 2
16	LE CRAN	TASSIN	BARRES 1
29	A.S.C. BONNE GARDE	NANTES	SOL 1
38	LES HIRONDELLES	VILLEFRANCHE SUR SAONE	BARRES 2
48	LA CAMBRONNAISE	SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE	SOL 2
75	LA FRATERNELLE	BOURGOIN6JALLIEU	POUTRE 1
81	ELAN SPORTIF ET ELFES	LIMOGES	SAUT 1

Responsable des juges :

Germinal FLORES

Appel des juges à :

7h15

Début des épreuves :

8h00

CHAMPIONNAT FEDERAL AINEES JEUNESSES

TABLE DE SAUT				BARRES			
363	ROY Florence	<i>Venansault</i>	RA	307	BONNIORD Swenen	<i>Royan</i>	RA
403	DECOUR Bernard	<i>La Motte Servolex</i>	Sec	351	MATRICON Valérie	<i>Mouvaux</i>	Sec
<u>1er agrès</u>				<u>1er agrès</u>			
5	DENAEGEL Bernard	<i>Mouvaux</i>	FF	11	LIMANDAS Françoise	<i>Tassin</i>	F
123	GROCHULSKA Corinne	<i>Saint Marcellin</i>	L	102	BAGIEU Marie-Pierre	<i>Dax</i>	L
				117	FOUNIER Freddy	<i>Nantes</i>	L
142	SOUBEYRAT Agnès	<i>Roiffieux</i>	L	139	RIPOCHE Nathalie	<i>Les Herbiers</i>	L
114	DELOI Martine	<i>Dax</i>	L	125	LAFFARGE Claire	<i>Tassin</i>	L
				219	CHEVALIER Marie-Chantal	<i>Aizenay</i>	6ème
<u>2e agrès</u>				<u>2e agrès</u>			
17	RICHARD Monique	<i>Saint Marcellin</i>	F	13	NEBRA Michel	<i>Dax</i>	F
115	DUBOSQ Michèle	<i>Aire sur Adour</i>	L	244	HOLLANDRE Anne	<i>Pérenchies</i>	6ème
				14	PAIRE Hélène	<i>Feurs</i>	F
126	MEYER Béatrice	<i>Saint Laurent du Pont</i>	L	9	FOHRER Isabelle	<i>Sainte Croix en Plaine</i>	F
113	DEBRECZNI Françoise	<i>Estaires</i>	L	107	BOISSON Emilie	<i>Chambéry</i>	L
				3	BOIRON Monique	<i>Neuhof</i>	FF
<u>3e agrès</u>				<u>3e agrès</u>			
15	PEYRES Jean-Louis	<i>Dax</i>	F	1	APPELGHEM Michel	<i>Estaires</i>	FF
144	SCHWEITZER Luc	<i>L'Isle Adam</i>	L	145	WEISS Manuela	<i>Sainte Croix en Plaine</i>	L
				255	LEMAIRE Agnès	<i>Paris</i>	6ème
105	BERJONNEAU Marie-Annick	<i>Limoges</i>	L	18	TIRET Michelle	<i>Saint Nazaire</i>	F
136	PRIN Véronique	<i>Seyssuel</i>	L	129	NICOLINI Josiane	<i>Argenteuil</i>	L
				271	ORNON Maryline	<i>Sailly/La Lys</i>	6ème
ENSEMBLES				<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; text-align: center;"> <p>En cas de défection d'un membre du jury, le club devra OBLIGATOIREMENT avertir la Fédération, l'organisateur et Elisabeth MORICET au 06 89 12 36 11 ou par mail : elisabeth.moricet@free.fr</p> </div>			
401	BLANCHARD Jacqueline	<i>Saint Florent le Vieil</i>	RA				
367	SPIEGELS Patryck	<i>Marcq en Baroeul</i>	Sec				
<u>Exécution Individuelle</u>							
16	REINOSE Anne-Marie	<i>Bruz</i>	FF				
237	GAVANT Andrée	<i>Bourgoin Jallieu</i>	6ème				
<u>Exécution d'ensemble</u>							
12	NAVES Marie-France	<i>Chambéry</i>	F				
314	DELFORGE Jeanne-Marie	<i>Armentières</i>	2ème				
<u>Alignement</u>							
322	DURET Raphaëlle	<i>Amplepuis</i>	2ème				
357	PLUMEJEAU Louis-Marie	<i>Maze</i>	2ème				
<u>Note de TENUE à mettre par l'ensemble des juges</u>							

CHAMPIONNAT FEDERAL AINEES JEUNESSES

(suite)

POUTRE				SOL			
333	HAVARD Alain	<i>Guérande</i>	RA	374	AUCLAIR Norbert	<i>Mouillon</i>	RA
504	SALOMON Yvette	<i>Triel</i>	Sec	332	HARNAIS Marie-Thérèse	<i>Limoges</i>	Sec
<u>1er agrès</u>				<u>1er agrès</u>			
116	DUPONT Nicole	<i>Villefranche sur Saône</i>	L	8	ERIDIA Sophie	<i>Dax</i>	F
120	GAR France	<i>Andlau</i>	L	109	BOUCHET Brigitte	<i>Nantes</i>	L
281	RIOULT Marie-Laure	<i>Saint Nazaire</i>	6ème	216	CAYZELLE Christelle	<i>Marcq en Barouel</i>	6ème
104	BAZO Ginette	<i>Limoges</i>	L	131	PECH Brigitte	<i>Estrablin</i>	L
133	PEZET Isabelle	<i>Cysoing</i>	L	112	COCHETEL Chantal	<i>Ancenis</i>	L
206	BERDOYES Isabelle	<i>Sigoules</i>	6ème	205	BENOIT Josette	<i>Chambéry</i>	6ème
<u>2e agrès</u>				<u>2e agrès</u>			
7	DESMAS Françoise	<i>Nantes</i>	F	10	GIVOIS Simone	<i>Caluire</i>	F
214	BURKARTH Valérie	<i>Paris</i>	6ème	101	BAERT Sylvie	<i>Mouvaux</i>	L
241	GOORIS Sandrine	<i>Hasparren</i>	6ème	209	BILLON Gwladys	<i>Landivisiau</i>	6ème
128	NEBRA Andrée	<i>Andernos</i>	L	124	GUIPET Michèle	<i>Beaune</i>	L
106	BIDAUD Annie	<i>L'Isla Adam</i>	L	210	BLANC Stéphanie	<i>Replonges</i>	6ème
4	CAUCHON Josette	<i>Nantes</i>	F	230	DIVAY Adeline	<i>Bruz</i>	6ème
<u>3e agrès</u>				<u>3e agrès</u>			
132	PENIN Nathalie	<i>Tassin</i>	L	2	BARRAUX Dominique	<i>Villefranche sur Saône</i>	F
256	LEPAROUX Jacqueline	<i>Vertou</i>	6ème	135	POTAPOFF Mireille	<i>Limoges</i>	L
270	NICO Laurence	<i>Triel</i>	6ème	277	PUCELLE Joëlle	<i>Guérande</i>	6ème
138	RECOUVREUR Claudine	<i>Royan</i>	L	119	FREGNET Sylvie	<i>Luisant</i>	L
245	JADIN Evelyne	<i>Landivisiau</i>	6ème	280	RICHER Hélène	<i>Les Herbiers</i>	6ème
103	BART Sylvie	<i>Armentières</i>	L	294	VILLARD Jocelyne	<i>Grammond</i>	6ème
<u>4e agrès</u>				<u>4e agrès</u>			
108	BOTTO Nicole	<i>Douarnenez</i>	L	6	DE FIRMAS Cécile	<i>Croissy</i>	F
293	VANDAELE Patricia	<i>Angers</i>	6ème	143	VANDEVOOGHEL Marie-Odile	<i>Estaires</i>	L
224	DELALANDE Jessica	<i>Saint Nazaire</i>	6ème	211	BONNAUD Nicole	<i>La Baule</i>	6ème
222	BOULLAY Monique	<i>Cysoing</i>	F	130	OLIVIER Audrey	<i>Cysoing</i>	L
134	PIERRESTIGER Frédérique	<i>Bouchemaine</i>	L	140	ROBERT Sybille	<i>Saint Nazaire</i>	L
236	FOURMY Christine	<i>Besançon</i>	6ème	239	GENTIAL Marie-Dominique	<i>Saint Geniest Lerpt</i>	6ème

Nom de l'association _____

LISTE DES GYMNASTES composant l'équipe (à inscrire par ordre alphabétique et à présenter obligatoirement le jour du championnat au contrôle des licences)

N° de la gym	N° licence	NOM et Prénom	Date de Naissance
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

LISTE DES ENTRAINEURS

NOM et Prénom	N° licence

Signature de l'entraîneur

Le 27 Juin 2015

Fédéral Jeunesses Association N°.....					
Nom de l'Association :					
<h1 style="font-size: 2em;">Sol</h1>					
<i>Répartition des gymnastes par musique</i>					
Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	agrès N°4
	5 ^{ème}				
	5 ^{ème}				
	4 ^{ème}				
	4 ^{ème}				
	5 ^{ème}				
<p>Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :</p> <p>Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès.</p> <p>Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.</p> <p>-----</p>					

Fédéral Jeunesses Association N°.....					
Nom de l'Association :					
<h1 style="font-size: 2em;">Sol</h1>					
<i>Répartition des gymnastes par musique</i>					
Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	agrès N°4
	5 ^{ème}				
	5 ^{ème}				
	4 ^{ème}				
	4 ^{ème}				
	5 ^{ème}				
<p>Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :</p> <p>Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès.</p> <p>Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.</p>					

FA**CONTRÔLE LICENCES****N°****Nom de l'association** _____

LISTE DES GYMS composant l'équipe (à inscrire par ordre alphabétique et à présenter obligatoirement le jour du championnat au contrôle des licences)

N° de la gym	N° licence	NOM et Prénom	Date de Naissance
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			

Les gymnastes nées en 2001 prendront les numéros 13 et 14

LISTE DES ENTRAINEURS

NOM et Prénom	N° licence

Signature de l'entraîneur

Le 27 Juin 2015

Fédéral Aînées Association N°.....
Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	agrès N°4
	5 ^{ème} - 6 ^{ème}				
	5 ^{ème} - 6 ^{ème}				
	5 ^{ème} - 6 ^{ème}				
	3 ^{ème} - 4 ^{ème}				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès.

Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

Fédéral Aînées Association N°.....
Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	agrès N°4
	5 ^{ème} - 6 ^{ème}				
	5 ^{ème} - 6 ^{ème}				
	5 ^{ème} - 6 ^{ème}				
	3 ^{ème} - 4 ^{ème}				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès.

Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

FEDERAL 1 AINEES

LIEU

Gymnase Jean Yves Leroy - Nantes

DIRECTEURS de CONCOURS

Joël LECLINCHE

Magaly HARS

RESPONSABLE des JUGES

Marie Odile HANSSENS

Laurence BOUCHET JFF en formation

TABLEAU de REPARTITION Fédéral 1 Ainées (art. 26.8 p 47 PF 2015)

Nombre d'ainées	Minimum imposé par degré	Maximum autorisé par degré		
	6 ^{ème}	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}
8 à 12	3 ^{ème}	5	7	3

ORGANISATION MATERIELLE

Temps prévu par rotation : 20 minutes pour 2 équipes.

Nombre d'agrès	Nombre de jurys	Temps d'échauffement
3 Tables de Saut	6	5 min au 1 ^{er} agrès, puis 4 min
3 Barres asymétriques	6	5 min au 1 ^{er} agrès, puis 4 min
4 Poutres	8	4 min au 1 ^{er} agrès, puis 3 min
4 Sols	8	4 min au 1 ^{er} agrès, puis 3 min

1er Horaire

Fédéral 1 Aînées

Contrôle des licences : groupe 1 : 7 h 10 et groupe 2 : 7 h 30

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 7 h 30

Compétition : 8 h à 10 h 30

			1er agrès
8	JEANNE D'ARC ESTAIROISE	ESTAIRES	BARRES 1A
13	EVEIL SPORTIF	AMPLEPUIS	POUTRE 1A
19	SPORTING CLUB	SEYSSUEL	BARRES 2A
22	EPI DE GRAMMOND	GRAMMOND	SAUT 1A
29	A.S.C. BONNE GARDE	NANTES	BARRES 1B
47	SPORTING CLUB GYMNASTIQUE	BEAUCOUZE	ENSEMBLE 1A
48	LA CAMBRONNAISE	SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE	POUTRE 1B
73	AVENIR SPORTIF GYM	ROIFFIEUX	BARRES 2B
74	JEANNE D'ARC	SAINT MARCELLIN	SOL 1B
76	AIZENAY GYM	AIZENAY	ENSEMBLE 1B
84	BRUYERES ECUREUILS BEAUGEOIS	BAUGE	SOL 1A
88	LE PHENIX	ANDREZIEUX BOUTHEON	POUTRE 2A
89	GYM SAINT EVRARD	CYSOING	SAUT 1B

2ème Horaire

Contrôle des licences : groupe 1 : 9 h 45 et groupe 2 : 10 h 05

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 10 h 05

Compétition : 10 h 45 à 13 h 05

			1er agrès
3	GYM ANDLAU	ANDLAU	ENSEMBLE 1A
5	LA JEUNE GARDE	ARMENTIERES	BARRES 2B
11	UNION SPORTIVE	SAINT ANDRE LEZ LILLE	POUTRE 2A
15	EQUIPES GYMNIQUES ADAMOISES	L'ISLE ADAM	ENSEMBLE 1B
17	LES MOUETTES	ROYAN	BARRES 1B
21	JEANNE D'ARC	DAX	SAUT 1B
28	CADG	ANDERNOS LES BAINS	SOL 1B
35	ASSOCIATION GYMNIQUE	SAILLY SUR LA LYS	SAUT 1A
50	PATRONAGE LAIQUE DE LA CAVALE BLANCHE	BREST	POUTRE 1A
52	ESPERANCE - ASEM	MARCQ EN BAROEUL	SOL 1A
57	ESPOIR GYMNIQUE	REPLONGES	BARRES 2A
70	MJC UNION LESTRA VALEILLE	SAINT BARTHELEMY LESTRA	POUTRE 1B
77	P.E.S.D.	LYON	BARRES 1A
85	ELAN SPORTIF	RIVE DE GIER	POUTRE 2B

3ème Horaire

Contrôle des licences : groupe 1 : 13 h 15 et groupe 2 : 13 h 35

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 13 h 35

Compétition : 14 h 15 à 16 h 15

			1er agrès
16	LE CRAN	TASSIN	BARRES 2A
24	JEANNE D'ARC	CHARLEVILLE MEZIERES	POUTRE 1A
31	LUISANT ATHLETIC CLUB SAINTE CECILE	LUISANT	SAUT 1B
36	JEANNE D'ARC ALOUETTES	CALUIRE	ENSEMBLE 1B
40	LA DOMREMY	BRUZ	SAUT 1A
41	SAINT LEON	SAINTE CROIX EN PLAINE	POUTRE 1B
43	JEANNE D'ARC	PERENCHIES	SOL 1B
45	ARMORIQUE	PARIS	ENSEMBLE 1A
49	UNION SPORTIVE ANCENIENNE	ANCENIS	BARRES 1B
54	JEUNESSE MORNANTAISE	MORNANT	SOL 1A
65	ASC JEANNE D'ARC	MOUVAUX	BARRES 1A
81	ELAN SPORTIF ET ELFES	LIMOGES	BARRES 2 B

4ème Horaire

Contrôle des licences : groupe 1 : 15 h 30 et groupe 2 : 15 h 50

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 15 h 50

Compétition : 16 h 30 à 18 h 30

			1er agrès
12	LA CITA	BESANCON	BARRES 1A
20	LA VAILLANTE	VERTOU	SAUT 1A
25	LES ALOUETTES	LES HERBIERS	BARRES 2B
27	LA CONCORDE	COUERON	BARRES 1B
30	LES PERVENCHES	LA MOTTE SERVOLEX	SAUT 1B
33	ENVOLEE GYMNIQUE	ACIGNE	POUTRE 1B
34	SAINT AUBIN PAYS BLANC	GUERANDE	ENSEMBLE 1B
42	NOTRE DAME DES CHAMPS	ANGERS	POUTRE 1A
61	UNION CHABONNAISE	CHABONS	POUTRE 2B
62	VAILLANTE OMNISPORT	SAINT BRICE	ENSEMBLE 1A
67	FEUX FOLLETS GYMNASIQUE	VENANSULT	POUTRE 2A
78	JAUZIKA	HASPARREN	SOL 1B
80	ALERTE DE MEAN	SAINT NAZAIRE	SOL 1A
86	U.S.C.R.D.	CENON	BARRES 2A

Responsable des juges :

Marie-Odile HANSENS

Appel des juges à :

7h10

Début des épreuves à :

8h00

CHAMPIONNAT FEDERAL "AINEES F1"

TABLE DE SAUT

505 STEIRNEGER Emeline *Estrablin* RA
 404 PETOZZI Marie-Christine *Villefranche sur Saône* Sec

1er agrès

234 EYLIER Christine *Limoges* 6ème
 253 LEBRETON Gérard *Couëron* 6ème

247 JOUSSEAUME Henri *Couëron* 6ème
 275 PLANCHAT Claude *Avon* 6ème

2e agrès

292 TOILLON Martine *Villefranche sur Saône* 6ème
 207 BERNARD Christian *Amplepuis* 6ème

118 FRANCOIS Bernard *Marcq en Baroeul* L
 201 ALBAUT Annick *Charleville Mézières* 6ème

3e agrès

282 SALMON Nadine *Ancenis* 6ème
 279 RAYNAUD Carole *La Motte Servolex* 6ème

218 CHAUCHET Jean-Guy *Venansault* 6ème
 313 COUSSOT Michel *Argenteuil* 2ème

ENSEMBLES

364 RULLIER Maryse *Vertou* RA
 402 COIC Léna *Acigné* Sec

Exécution individuelle

111 CELLIER Sylvette *Angers* L
 368 RUEL Annie *Bordeaux* 2ème

Exécution d'ensemble

141 SCHNEIDER Marthe *Strasbourg* L
 215 CADOUX Maryse *Replonges* 6ème

Alignement

356 PARIGOT Chantal *Saint Laurent du Pont* 2ème
 369 TOUTAIN Edith *Chérenge* 2ème

Note de TENUE à mettre par l'ensemble des juges

BARRES

337 ISAIA Isabelle *Mornant* RA
 347 MACHEFERT Joëlle *Cenon* Sec

1er agrès

259 MAURICE Amélie *Bourgoin Jallieu* 6ème
 273 PEYRATOUT Nadine *Bordeaux* 6ème

295 VOGELWEITH Aline *St Brice* 6ème
 238 GAY Caroline *Tassin* 6ème

2e agrès

291 THOMAS Michel *Rive de Giers* 6ème
 258 MARTIN Julia *Paris* 6ème

265 MIGLIORINI Myriam *Saint Pierre d'Albigny* 6ème
 274 PISKA Léa *Beaune* 6ème

3e agrès

235 FEIERSTEIN Jacques *L'Isle Adam* 6ème
 260 MENAGER Marc *Guérande* 6ème

223 DECONNINCK Jeanne-Marie *Saint André Lez Lilles* 6ème
 287 TACHOT Michèle *Croissy* 6ème

Seuls les juges grisé aux agrès
notent les 6ème degré

En cas de défection d'un membre du jury, le club
 devra OBLIGATOIREMENT avertir la Fédération,
 l'organisateur et Elisabeth MORICET au
 06 89 12 36 11 ou par mail : elisabeth.moricet@free.fr

CHAMPIONNAT FEDERAL "AINEES F1"

(suite)

POUTRE				SOL			
361	RIQUET Denis	Bourgoin Jallieu	RA	306	BONIZEC Emmanuelle	Douarnenez	RA
				302	AMAMRA Halima	Roiffieux	Sec
<u>1er agrès</u>				<u>1er agrès</u>			
261	MICHEA Marie-Laurence	Beaune	6ème	227	DELQUIGNIES Claire	Chérenq	6ème
202	AZZOUZ Sylvie	Limoges	6ème	284	SEZNEC Blandine	Acigné	6ème
203	BAYLE Marie-Claude	Andrézieux-Bouthéon	6ème	278	PUSCHMANN Isabelle	Triel	6ème
268	MUNIER-TOGNOL Nathalie	Bruz	6ème	225	DELANOUE Angélique	Bauge	6ème
<u>2e agrès</u>				<u>2e agrès</u>			
127	MINTOFF Chantal	Charleville Mézières	L	252	LEBERT Brigitte	Maze	6ème
267	MUNIER Christine	Chabons	6ème	232	DUTRIEVOZ Elisabeth	Caluire	6ème
285	STEPPE Fabienne	Saint André Lez Lille	6ème	231	DOVILLEZ Sophie	Bouchemaine	6ème
233	DUPONT Michèle	Luisant	6ème	290	THERAGE Sabrina	Lestrem	6ème
<u>3e agrès</u>				<u>3e agrès</u>			
263	MICOUD Elizabeth	Chabons	6ème	266	MORA Régine	Mugron	6ème
208	BERTHET Caroline	Feurs	6ème	296	PETITEAU Aurélie	Mouzillon	6ème
213	BRAS Marthe	Mornant	6ème	229	DREGNONCOURT Colette	Besançon	6ème
137	GODIN Christine	Chérenq	2ème	338	JEANNIERE Mélanie	Aizenay	2ème
<u>4e agrès</u>				<u>4e agrès</u>			
228	DENAEGEL Alexandra	Mouvoux	6ème	326	FRITSCH Sylvie	Andlau	2ème
304	BENETTI Céline	Saint Pierre d'Albigny	2ème	331	HARDELIN Valérie	Andernos les Bains	2ème
217	CHARTIER Catherine	Maze	6ème	289	TATON Mélanie	Replonges	6ème
318	DIEUDONNE Nadine	Sailly sur la Lys	2ème	345	LELEU Emmanuelle	Pérenchies	2ème
Seuls les juges grisés aux agrès notent les 6ème degré							

F1A**CONTRÔLE LICENCES****N°****Nom de l'association** _____

LISTE DES GYMS composant l'équipe (à inscrire par ordre alphabétique et à présenter obligatoirement le jour du championnat au contrôle des licences)

N° de la gym	N° licence	NOM et Prénom	Date de Naissance
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			

Les gymnastes nées en 2001 prendront les numéros 13 et 14

LISTE DES ENTRAINEURS

NOM et Prénom	N° licence

Signature de l'entraîneur

Le 27 Juin 2015

Fédéral 1 Aînées Association N°.....
Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	agrès N°4
1	5 ^{ème} - 6 ^{ème}	6 ^{ème}	6 ^{ème}	6 ^{ème}	
2	5 ^{ème} - 6 ^{ème}	6 ^{ème}	6 ^{ème}		
	4 ^{ème}				
	5 ^{ème}				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès (attention aux 6^{ème} degré)

Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

exemplaire responsable d'agrès

Fédéral 1 Aînées Association N°.....
Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	agrès N°4
1	5 ^{ème} - 6 ^{ème}	6 ^{ème}	6 ^{ème}	6 ^{ème}	
2	5 ^{ème} - 6 ^{ème}	6 ^{ème}	6 ^{ème}		
	4 ^{ème}				
	5 ^{ème}				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès (attention aux 6^{ème} degré)

Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

FEDERAL 1 JEUNESSES

LIEU	Gymnase de Basse Goulaine
DIRECTEURS de CONCOURS	Elisabeth JEAN Catherine DENNEBOUY
RESPONSABLE des JUGES	Marie France JUNOD

TABLEAU de REPARTITION Fédéral 1 Jeunes (art. 26.8 p 47 PF 2015)

Nombre de jeunes	Minimum imposé par degré	Maximum autorisé par degré		
	5 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
8 à 12	3 ^{ème}	5	9	2

ORGANISATION MATERIELLE

Temps prévu par rotation : 20 minutes pour 2 équipes

Nombre d'agrès	Nombre de jurys	Temps d'échauffement
3 Tables de Saut	6	5 min au 1 ^{er} agrès, puis 4 min
3 Barres Asymétriques	6	5 min au 1 ^{er} agrès, puis 4 min
4 Poutres	8	4 min au 1 ^{er} agrès, puis 3 min
4 Sols	8	4 min au 1 ^{er} agrès, puis 3 min

1er Horaire

Fédéral 1 Jeunesses

Contrôle des licences : groupe 1 : 7 h 10 et groupe 2 : 7 h 30

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 7 h 30

Compétition : 8 h à 10 h 50

Compétition : 8 h à 10 h 50			1er agrès
14	ESSOR GYMNIQUE	SAINT GENEST LERPT	BARRES 2A
20	LA VAILLANTE	VERTOU	ENSEMBLE 1A
24	JEANNE D'ARC	CHARLEVILLE MEZIERES	SOL 2B
27	LA CONCORDE	COUERON	BARRES 1A
31	LUISANT ATHLETIC CLUB SAINTE CECILE	LUISANT	POUTRE 1A
33	ENVOLEE GYMNIQUE	ACIGNE	BARRES 1B
34	SAINT AUBIN PAYS BLANC	GUERANDE	SAUT 1B
36	JEANNE D'ARC ALOUETTES	CALUIRE	SAUT 2A
39	SIGOULES GYM'S	SIGOULES	BARRES 2B
42	NOTRE DAME DES CHAMPS	ANGERS	SOL1A
43	JEANNE D'ARC	PERENCHIES	SAUT 2B
45	ARMORIQUE	PARIS	POUTRE 1B
54	JEUNESSE MORNANTAISE	MORNANT	SOL 1B
55	ETOILE DE MONTAUD	SAINT ETIENNE	ENSEMBLE1B
58	LA SPORTIVE NEUHOF	STRASBOURG	SAUT1A
66	ENVOL	FEURS	SOL 2A

2ème Horaire

Contrôle des licences : groupe 1 : 10 h 05 et groupe 2 : 10 h 25

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 10 h 25

Compétition : 11 h 05 à 13 h 25

Compétition : 11 h 05 à 13 h 25			1er agrès
26	CADETTES SAINT MICHEL	LIMOGES	SOL 2B
46	AFSC	CLUSES	BARRES 1B
53	Les Ecureuils	SOUSTONS	SOL 1B
56	AVON SPORTIF ET CULTUREL	AVON	BARRES 2A
60	L'AIGLON CENTRE DE JEUNESSE	BORDEAUX	SAUT1B
61	UNION CHABONNAISE	CHABONS	SOL 2A
62	VAILLANTE OMNISPORT	SAINT BRICE	BARRES 2B
67	FEUX FOLLETS GYMNASTIQUE	VENANSAULT	ENSEMBLE 1A
69	GAS DE SAINT THIVISIAU	LANDIVISIAU	POUTRE 1B
71	STELLA-MARIS	DOUARNENEZ	ENSEMBLE 1B
72	SAINT GEORGES D'ARGENTEUIL	ARGENTEUIL	BARRES 1A
78	JAUZIKA	HASPARREN	SAUT 1A
79	SAINT PIERRE SPORT GYMNASTIQUE	SAINT PIERRE D'ALBIGNY	POUTRE 1A
80	ALERTE DE MEAN	SAINT NAZAIRE	SOL 1A

3ème Horaire

Fédéral 1 Jeunesses

Contrôle des licences : groupe 1 : 13 h 30 et groupe 2 : 13 h 50

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 13 h 50

Compétition : 14 h 30 à 16 h 50

			1er agrès
1	LES FEUX FOLLETS	SAINT FLORENT LE VIEIL	SOL 2B
3	GYM ANDLAU	ANDLAU	SAUT 1B
8	JEANNE D'ARC ESTAIROISE	ESTAIRES	SAUT 1A
11	UNION SPORTIVE	SAINT ANDRE LEZ LILLE	SOL 1A
15	EQUIPES GYMNiques ADAMOISES	L'ISLE ADAM	BARRES 1A
21	JEANNE D'ARC	DAX	BARRES 2A
23	ESPOIR MUGRONNAIS	MUGRON	POUTRE 1A
28	CADG	ANDERNOS LES BAINS	SOL 2A
29	A.S.C. BONNE GARDE	NANTES	BARRES 1B
35	ASSOCIATION GYMNIQUE	SAILLY SUR LA LYS	POUTRE 1B
38	LES HIRONDELLES	VILLEFRANCHE SUR SAONE	SOL 1B
48	LA CAMBRONNAISE	SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE	BARRES 2B
51	ASCE	LA BAULE-ESCOUBLAC	ENSEMBLE 1A
76	AIZENAY GYM	AIZENAY	ENSEMBLE 1B

4ème Horaire

Fédéral 1 Jeunesses

Contrôle des licences : groupe 1 : 16 h 05 et groupe 2 : 16 h 25

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 16 h 25

Compétition : 17 h 05 à 19 h 25

			1er agrès
2	CHARTREUSE GYM	SAINT LAURENT DU PONT	SOL 2A
5	LA JEUNE GARDE	ARMENTIERES	BARRES 1B
13	EVEIL SPORTIF	AMPLEPUI	SOL 1A
17	LES MOUETTES	ROYAN	ENSEMBLE 1A
32	LESTREM GYM	LESTREM	BARRES 2B
44	AVENIR	TRIEL	POUTRE 1A
47	SPORTING CLUB GYMNASTIQUE	BEAUCOUZE	BARRES 1A
52	ESPERANCE - ASEM	MARCQ EN BAROEUL	SOL 1B
57	ESPOIR GYMNIQUE	REPLONGES	ENSEMBLE 1B
59	PASSION GYM	ESTRABLIN	SOL 2B
65	ASC JEANNE D'ARC	MOUVAUX	BARRES 2A
74	JEANNE D'ARC	SAINT MARCELLIN	POUTRE 1B
87	LA SAINT NICOLAS	BEAUNE	SAUT 1B
89	GYM SAINT EVRARD	CYSOING	SAUT 1A

Responsable des juges :

Marie-France JUNOD

Appel des juges à :

7h10

Début des épreuves :

8h00

CHAMPIONNAT FEDERAL "JEUNESSES F1"

TABLE DE SAUT				BARRES			
335	HEREUS Michelle	Doarnenez	RA	324	EQUIS RAYMOND	Rive de Gier	RA
501	BLANCHARD Philippe	Beaucouze	Sec	319	DORADO Isabelle	Hasparren	Sec
<u>1er agrès</u>				<u>1er agrès</u>			
276	POULIQUIEN Cécile	Brest	6ème	264	MIGEON Maud	Charleville Mézières	6ème
373	WAEKENS Valérie	Sailly sur la Lys	2ème	348	MARAILHAC Martine	Soustons	2ème
288	TARDY Anne-Laure	Saint Barthélemy	6ème	272	PEAUD Arlette	Andrézieux Bouthéon	6ème
360	RICQ Dominique	Saint Brice	2ème	317	DEVAUJANY Hélène	Saint Brice	2ème
<u>2e agrès</u>				<u>2e agrès</u>			
283	SARRAZIN Odile	Paris	6ème	257	LEPAROUX Yannick	Vertou	6ème
308	BOULGAKOFF Céline	La Motte Servolex	2ème	327	GALLOT Nathalie	Hasparren	2ème
503	PIRAUD Christine	Saint Etienne	6ème	286	STEPHENSON Véronique	Strasbourg	6ème
301	ADNANE Fathia	Amplepuis	2ème	242	GRUFT Véronique	La Baule	6ème
<u>3e agrès</u>				<u>3e agrès</u>			
240	GODINAT Sabine	Saint Marcellin	6ème	305	BIADATTI Muriel	Couëron	2ème
330	GRUHIER Philippe	Estaires	2ème	358	POINT Lucia	Grammond	2ème
316	DETREZ Thierry	Lyon	2ème	323	EZJENBERG Camille	Triel	2ème
359	RAMIN Denise	Cluses	2ème	341	LECOQ Florence	Ancenis	2ème
ENSEMBLES				<u>Seuls les juges grisé aux agrès notent les 5ème degré</u>			
321	DUBREUIL Isabelle	Limoges	RA	<div style="border: 1px solid black; padding: 10px;"> <p>En cas de défection d'un membre du jury, le club devra OBLIGATOIREMENT avertir la Fédération, l'organisateur et Elisabeth MORICET au 06 89 12 36 11 ou par mail : elisabeth.moricet@free.fr</p> </div>			
371	VERNHES Clémentine	Sigoules	Sec				
<u>Exécution individuelle</u>							
122	GRANGERAT Reine	Cluses	L				
212	BONNINGUE Chantal	Lyon	6ème				
<u>Exécution d'ensemble</u>							
405	PERONNAUD Christelle	Venansault	2ème				
370	TORRES Etoile	Avon	2ème				
<u>Alignement</u>							
246	JOLY Maryvonne	Saint Geniest	6ème				
355	MICHEL Bernard	Beaucouze	2ème				
<u>Note de TENUE à mettre par l'ensemble des juges</u>							

CHAMPIONNAT FEDERAL "JEUNESSES F1"

(suite)

POUTRE				SOL			
502	BOERO Maryse	<i>Caluire</i>	RA	346	LEPERCQ Isabelle	<i>Armentières</i>	RA
325	FRANCO Carole	<i>Saint André Lez Lilles</i>	Sec	340	LEBEAU Audrey	<i>Chabons</i>	Sec
<u>1er agrès</u>				<u>1er agrès</u>			
204	BEAUMIER Lydie	<i>Saint Florent le Vieil</i>	6ème	250	LAMARQUE Maryse	<i>Beaucouze</i>	6ème
312	COUSSOT Martine	<i>Argenteuil</i>	2ème	303	ANDRE Anne	<i>Saint Laurent du Pont</i>	2ème
249	LABOUREY Danielle	<i>Caluire</i>	6ème	269	MUYLLE Sandrine	<i>Pérenchies</i>	6ème
353	MERCERON Stéphanie	<i>Les Herbiers</i>	2ème	342	LE GALL Valérie	<i>Brest</i>	2ème
<u>2e agrès</u>				<u>2e agrès</u>			
121	GEBELIN Françoise	<i>Croissy</i>	L	226	DELIOT Jeannine	<i>Mornant</i>	6ème
328	GAUGAIN Alberte	<i>Angers</i>	2ème	309	CARIOU Angélique	<i>Landivisau</i>	2ème
243	HENNEQUIN Chrystèle	<i>Soustons</i>	6ème	329	GRES Ariane	<i>Seyssuel</i>	2ème
362	ROCHELEUX Anna-Paula	<i>Royan</i>	2ème	339	JOALLAND Florence	<i>Nantes</i>	2ème
<u>3e agrès</u>				<u>3e agrès</u>			
254	LEGRAND Jacqueline	<i>Acigné</i>	6ème	251	LANGLADE Gérald	<i>Aire sur Adour</i>	6ème
334	HEQUET Sandrine	<i>Dax</i>	2ème	315	DELOBRES Sophie	<i>Saint Etienne</i>	2ème
336	HUE Catherine	<i>Beaucouze</i>	2ème	366	DUCHAMP Chantal	<i>Luisant</i>	2ème
310	CARPENTIER Monique	<i>Triel</i>	2ème	349	MATEOS Maëva	<i>Cenon</i>	2ème
<u>4e agrès</u>				<u>4e agrès</u>			
350	MATIGNON Thérèse	<i>Aizenay</i>	2ème	262	MICOL Charlène	<i>Saint Etienne</i>	2ème
343	LE GUERN Marine	<i>Paris</i>	2ème	352	MAZE Cécile	<i>Baugé</i>	2ème
320	LEBORGNE Agnès	<i>Mugron</i>	2ème	311	CHANDELLIER Viviane	<i>Saint Nazaire</i>	2ème
365	RYSSSEN Fanny	<i>Lestrem</i>	2ème	372	VERPOOTE Sophie	<i>Andernos</i>	2ème
Seuls les juges grisés aux agrès notent les 5ème degré							

F1J**CONTRÔLE LICENCES****N°****Nom de l'association** _____

LISTE DES GYMS composant l'équipe (à inscrire par ordre alphabétique et à présenter obligatoirement le jour du championnat au contrôle des licences)

N° de la gym	N° licence	NOM et Prénom	Date de Naissance
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

LISTE DES ENTRAINEURS

NOM et Prénom	N° licence

Signature de l'entraîneur

Le 27 Juin 2015

Fédéral 1 Jeunesses Association N°
Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	agrès N°4
1	5 ^{ème}	5 ^{ème}	5 ^{ème}	5 ^{ème}	
2	5 ^{ème}	5 ^{ème}	5 ^{ème}		
	3 ^{ème} - 4 ^{ème}				
	3 ^{ème} - 4 ^{ème}				
	3 ^{ème} - 4 ^{ème}				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès (attention aux 5^{ème} degré)

Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

Fédéral 1 Jeunesses Association N°
Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	agrès N°4
1	5 ^{ème}	5 ^{ème}	5 ^{ème}	5 ^{ème}	
2	5 ^{ème}	5 ^{ème}	5 ^{ème}		
	3 ^{ème} - 4 ^{ème}				
	3 ^{ème} - 4 ^{ème}				
	3 ^{ème} - 4 ^{ème}				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès (attention aux 5^{ème} degré)

Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

DIMANCHE

- 10h : Accueil de toutes les associations sur le stade René Massé
Rassemblement des jeunes sur le thème de l'inter génération
- 11h : Défilé dans les rues de St Sébastien/Loire
- 13h30 : Accueil de toutes les associations au stade annexe René Massé

Programme

- 14h : Festival
- ∞ Défilé des drapeaux des associations
 - ∞ Défilé et présentation des associations
 - ∞ Entrée des juges
 - ∞ Entrée des gymnastes de la Cambronnaise et des bénévoles
 - ∞ Entrée des drapeaux fédéraux et trophées fédéraux
 - ∞ Mot du Président général de la FSCF
 - ∞ Flash Mob
 - ∞ Palmarès du Mouvement d'ensemble
 - Aînées F
 - Aînées F1
 - ∞ Mouvement d'ensemble Aînées
 - ∞ Palmarès Aînées Fédéral et Fédéral 1
 - ∞ Transmission du témoin de La Cambronnaise de St Sébastien / Loire à l'Elan Sportif de Limoges
 - ∞ Générations Cambro
 - ∞ Palmarès Mouvement d'ensemble
 - Jeunesses F
 - Jeunesses F1
 - ∞ Mouvement d'ensemble Jeunesses
 - ∞ Palmarès Jeunesses Fédéral et Fédéral 1
 - ∞ Défilé des championnes
 - ∞ Mouvement d'ensemble Jeunesses (bis)

8. CONSIGNES POUR LES DIFFERENTES FESTIVITES

TENUE des ENTRAINEURS :

Pour toutes les festivités, SURVÊTEMENT aux couleurs de leur association ou tee-shirt blanc ou tee shirt ou débardeur aux couleurs de l'Association et pantalon de survêtement (corsaire autorisé pour les monitrices), chaussures à dominante blanche (voir tenue des moniteurs et monitrices : art 9.1 du PF 2015).

TENUE des GYMNASTES :

Pour le RASSEMBLEMENT DES JEUNES ET LE DEFILE :

- Justaucorps
- Survêtement du club, short de gym ou corsaire autorisés.
- Tee-shirt uniforme
- Casquette ou foulard (forme et couleur uniformes)
- Chaussons blancs ou chaussures blanches.

Pour le FESTIVAL :

- Justaucorps
- Pieds nus
- Casquette ou foulard (forme et couleur uniformes)

Les entraîneurs n'entrent sur le stade que s'ils sont en tenue réglementaire et **sans gros sac**.

- Chaque Association doit avoir **son drapeau et sa pancarte** pour toutes ces manifestations.

Toute attitude et comportement jugés incorrects et persistants malgré un avertissement de la part d'un membre de la CNGF, entraînera le déclassement de l'équipe.

Attention si les chaussures ne sont pas satisfaisantes les gymnastes devront se déchausser.

PANCARTE

Elle doit être sur fond blanc, propre et lisible et mentionner :

- le nom du CLUB en entier
- la ville et le département en LETTRES

Pour les nouvelles Associations, les normes demandées sont :

- largeur 70cm
- hauteur 35 cm
- longueur du manche +/-1m50

RECOMMANDATIONS aux ENTRAINEURS

Vous êtes un exemple pour vos gymnastes. Votre attitude et votre motivation pour les différentes manifestations seront le fruit de l'image qu'elles donneront de la Fédération,

Pour toutes les manifestations :

- respecter l'horaire, être attentif aux consignes des membres de la CNGF et de l'organisation.
- participer activement en ayant du RESPECT à l'égard d'un temps qui est à l'image de notre identité et qui réunit tout le monde à travers la joie d'être ensemble.

9. CONSIGNES POUR LE FESTIVAL

Pendant toute la durée de ce temps, suivre les consignes données au micro et les instructions des Membres de la C.N.G.F. qui sont responsables du bon déroulement de celui-ci, nous vous remercions.

13 h 30 : Accueil des associations sur le stade annexe.

14 h : Défilé sur le stade
Pancarte en avant de l'association tournée vers les tribunes
Gymnastes par vague de 5 : entraîneurs répartis sur la gauche

ORDRE DU DEFILE

- Les drapeaux des associations
- Les associations
- Les Juges
- La Cambronnaise de St Sébastien
- Les drapeaux et trophées fédéraux

Les équipes classées 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} dans chaque catégorie, ainsi que les podiums du mouvement d'ensemble se rassemblent dès la fin du palmarès Jeunesses pour le tour d'honneur des Championnes.

Les coupes pour les autres équipes ne seront remises qu'à partir de 16 h à l'entrée du stade.

Le palmarès ne sera pas édité sur papier. Il sera affiché à l'entrée du stade dès la fin du festival et sera consultable dès la fin du festival sur le site de la FSCF.

Révéler la passion qui vous anime !

